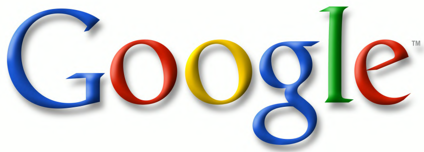
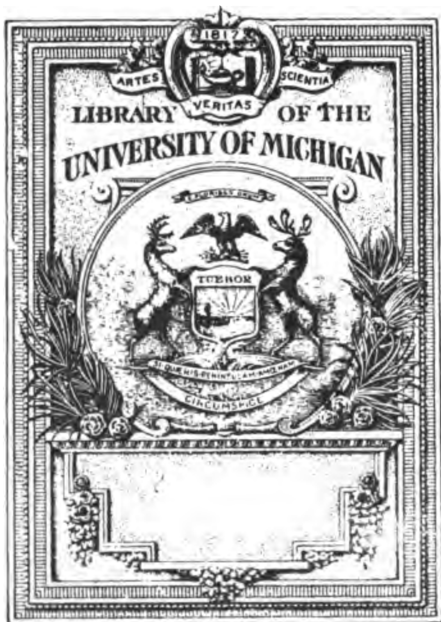



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


THE GIFT OF
aige

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME DOUZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

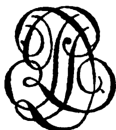
PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME DOUZIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE

DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,

ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

Grad/Bohr
gift
Frederick M. Gaige
1-13-2000



LE COUROUCOU:

J. J. Pouquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

LES COUROUCOUS, OU COUROUCOAIS.

Ces oiseaux, dans leur pays natal, au Bresil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis* ou *couroucoais*; et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable

à celui des perroquets : ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans la suite. Ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts, qui sont disposés deux en arrière et deux en devant. Nous ne connoissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourroit peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en aient indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent.

LE COUROUCOU

A VENTRE ROUGE *.

Première espèce.

CET oiseau a dix pouces et demi de longueur. La tête, le cou en entier, et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un beau verd brillant, mais changeant, et qui paroît bleu à un certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzag; et les grandes pennes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige, qui est en partie blanche; les pennes de la queue sont d'un beau verd comme

* Voyez les planches enluminées, nº 452, sous la dénomination de *couroucou à ventre rouge de Cayenne.*

le dos, à l'exception des deux extérieures, qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises ; une partie de la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un beau rouge ; le bec est jaunâtre, et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paroît être la femelle de celui-ci, n'en différoit qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau verd brillant dans le premier, ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet ; les petites lignes en zigzag sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres ; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune, et l'inférieure est jaunâtre ; enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu * au Cabi-

* Voyez les planches enluminées, n° 737, sous

net du roi, qui diffère principalement des deux précédens, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur; on apperçoit de plus une nuance de verd doré changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent; mais la couleur rouge se trouve située de même, et ne commence que sur le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déja eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau, avec de bonnes observations. Il dit qu'on l'appelle à Saint - Domingue le

la dénomination de *couroucou gris à longue queue de Cayenne*.

caleçon rouge, et que, dans plusieurs autres îles, on le nomme *demoiselle* ou *dame angloise*.

« C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps des amours; son accent mélancolique et même triste semble être l'expression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert, pour y jouir de sa seule tendresse et de cette langueur de l'amour, plus douce peut-être que ses transports. Cette voix seule décèle sa retraite, souvent inaccessible, et qu'il est difficile de reconnoître ou remarquer.

Les amours commencent en avril. Ces oiseaux cherchent un trou d'arbre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas moins doux que le coton ou le duvet. S'ils ne trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre; le bec, dentelé vers la pointe, est assez fort pour cela : ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est pas assez grande. Ils pondent

trois ou quatre œufs blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin et de chanter. Il est silencieux et même taciturne en tout autre temps; mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languissans, qui, tout insipides qu'ils nous paroissent, charment sans doute les ennuis de sa compagne chérie.

Les petits, au moment de leur exclusion, sont entièrement nuds, sans aucun vestige de plumes, qui néanmoins paroissent pointer deux ou trois jours après. La tête et le bec des petits nouvellement éclos semblent être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps; les jambes paroissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est adulte. Le mâle cesse de chanter au moment que les petits sont éclos; mais il reprend son chant en renouvelant ses amours aux mois d'août et de septembre.

« dans la liberté et le silence du désert,
« paroît n'être pas né pour l'esclavage, et
« devoir rester étranger à toutes les habi-
« tudes de la domesticité. »

LE COUROUCOU
A VENTRE JAUNE *.

Seconde espèce.

CET oiseau a environ onze pouces de longueur ; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête et le dessus du cou sont noirâtres, avec quelques reflets d'un assez beau verd en quelques endroits; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd brillant, ainsi que les cuisses ; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, avec de petites taches blanches ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche ; les pennes de la queue sont de même cou-

* Voyez les planches enluminées, n° 195, sous la dénomination de *couroucou de Cayenne.*

leur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de verd brillant ; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc ; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun noirâtre ; la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune ; le bec est dentelé et paroît d'un brun noirâtre, ainsi que les pieds ; les ongles sont noirs ; la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune, quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a représenté dans les planches enluminées, n° 765, sous la dénomination de *couroucou de la Guiane*, n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui, dans l'oiseau adulte, est d'un beau bleu d'azur, et, dans l'oiseau jeune, d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 736, sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne*, est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue, qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune, l'oiseau indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *couroucou verd à ventre blanc de Cayenne*, parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre qui paroît provenir de l'âge de l'oiseau; car les plumes de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étoient pas entièrement formées. Ce pourroit être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paroît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le

ventre étoient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits; ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'étoit qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

Troisième espèce.

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine, d'un violet très-rembruni; la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes; le dos et le croupion d'un verd foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un verd bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes, et leurs couvertures ainsi que les pennes moyennes sont pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un verd tirant au bleuâtre, et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paroît, et noirâtres

dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base, et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius;* mais il est bien différent, même pour le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont foibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière, les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux soli-

taires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes. On ne les voit jamais aller en troupe ; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle qui est posée sur un arbre voisin. On les entend se rappeler alternativement en répétant leur sifflement grave et monotone *ouroucoais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement ; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux les plus touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tout moment : mais comme ils ne remuent pas, on ne les apperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement ; ils paroissent de la grosseur d'un pigeon, et n'ont pas plus de chair qu'une grive : mais ces plumes si nombreuses et si serrées sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles

tombent au moindre frottement ; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandès dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge, que les Mexicains faisoient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornemens qu'ils portoient les jours de fête ou de combat.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandès, dont M. Brisson a cru devoir faire des espèces de couroucous : mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandès a dit être semblable à l'étourneau, et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux (tome V). Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandès dit lui-même qu'il est du genre de l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure : or les étourneaux ne ressemblent en rien aux cou-

roucous; le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre.

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou, est celui que Fernandès dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu. Cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devoit suffire pour le faire exclure de ce genre. Fernandès ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger; qu'il a la tête bleue, et le reste du plumage d'un bleu varié de verd, de noir et de blanchâtre. Mais ces indications ne nous paroissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

LE COUROUCOUCOU.

Entre la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paroît que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant que son indication donnée par Seba soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage : voici ce qu'il en dit.

« Il a la tête d'un rouge tendre, et surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus vif et varié de noir. Le bec est d'un rouge pâle ; le dessus du corps d'un rouge vif ; les couvertures des ailes et le dessous du corps sont d'un rouge tendre ; les pennes des ailes et celles de la queue sont d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie ; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que, dans la figure, ils paroissent disposés trois et un, et non pas deux et deux ; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'étoit dire assez qu'il avoit les doigts disposés de cette dernière manière.



LE TOURACO .

LE TOURACO *.

CET oiseau est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très-laids, d'autant que le touraco en diffère non seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avânt et deux en arrière; et comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paroît être d'un genre isolé.

* Voyez les planches enluminées, n° 601.

Cet oiseau est de la grosseur du geai : mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes ; car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées : son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête, est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés, que toute la touffe en est transparente : le beau camail verd qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature, aussi déliés et soyeux.

Nous connoissons deux espèces, ou plutôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abissinie*, et la seconde sous celui de *touraco du cap de Bonne-Espérance.*

Elles ne diffèrent guère que par des teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abissinie porte une huppe noirâtre, ramassée et rabattue en arrière et en flocons : les plumes du front, de la gorge et du tour du cou, sont d'un verd de pré ; la poitrine et le haut du dos sont de cette même couleur, mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet verd ; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du corps, ainsi que toutes celles de la queue, sont colorées de même : toutes les grandes pennes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe ; nous ne concevons pas comment M. Brisson n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris brun, foiblement nuancé de gris clair.

Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abissinie que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire, et qui est

d'un beau verd clair, quelquefois frangé de blanc : le cou est du même verd qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre, à reflet verd lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap. On nous avoit assuré qu'il se nourrissoit de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture : il n'y toucha pas, s'affama, et, dans cette extrémité, il avaloit sa fiente ; il ne subsista pendant deux ou trois jours, que d'eau et de sucre dont on avoit mis un morceau dans sa cage : mais voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif ; on lui en donna des grains, il les avala avidement ; il s'empressa de même pour des pommes, puis pour des oranges ; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paroît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point du tout fait pour ramasser des graines : ce bec présente une large ouverture, fendue jusqu'au-dessous des yeux. Cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre

bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup. Il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creû, creû*, du fond du gosier, et sans ouvrir le bec: mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très-fort, *co, co, co, co, co, co, co;* les premiers accens graves, les autres plus hauts, précipités et très-bruyans, d'une voix perçante et rude. Il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim; mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnoissance: il est même devenu plus beau qu'il n'étoit d'abord; car il étoit dans un état de mue, lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire: aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle

extérieur ; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet foncé : son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance, comme je l'avois cru d'abord ; il me paroît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abissinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco ; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paroît pas que cet oiseau se trouve en Amérique, quoiqu'Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est possible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté ; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

LE COUCOU *.

Dès le temps d'Aristote, on disoit communément que jamais personne n'avoit vu la couvée du coucou : on savoit dès-lors que cet oiseau pond comme les autres, mais qu'il ne fait point de nid; on savoit qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc.; qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couver, nourrir, élever sa géniture; que cette étrangère, et nommément la fauvette, s'acquitte fidèlement

* Voyez les planches enluminées, n° 811.

En italien, *cuculo*, *cucco*, *cuco*, *cucho*; en espagnol, *cuclillo*; en françois, *coucou*, *coquu*; en allemand, *gucker*, *guggauch*, *kukkuk*, *gugckuser*; en flamand, *kockok* ou *kokuut*, *kockuunt*; en anglois, *a cukkow*, *a gouke*.

de tous ces soins, et avec tant de succès, que ses élèves deviennent très-gras, et sont alors un morceau succulent : on savoit que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte; on savoit enfin que les coucous commencent à paroître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile foible en arrivant, qu'ils se taisent pendant la canicule; et l'on disoit que certaine espèce faisoit sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou; ils étoient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté; quelques uns même de ces faits étoient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à peu près sur cet oiseau singulier : le faux a ses limites ainsi que le vrai; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disoit donc il y a vingt siècles,

comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan, qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la foiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan); qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre; que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir, un œuf de la couleur des œufs de ce nid,* pour mieux tromper la mère; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou; qu'elle lui sacrifie ses petits, qui lui paroissent

* Le véritable œuf du coucou est plus gros que celui du rossignol, de forme moins alongée, de couleur grise presque blanchâtre, tachetée vers le gros bout de brun violet presque effacé, et de brun foncé plus tranché; enfin marqué, dans sa partie moyenne, de quelques traits irréguliers couleur de marron.

moins jolis [1]; qu'en vraie marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfans de la maison pour mettre le sien plus à son aise; d'autres vouloient que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. Élien raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère [2]; d'autres prétendent que

[1] Les coucous sont hideux lorsqu'ils viennent d'éclore, et même plusieurs jours après qu'ils sont éclos.

[2] On a dit aussi, en se jetant dans l'excès opposé, et même opposé à toutes les observations, que la mère coucou, oubliant ses propres œufs, couvoit des œufs étrangers.

c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson, lorsqu'elle s'apperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce; enfin plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice qui lui avoit tout donné, jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype d'ingratitude *; mais il ne falloit pas lui prêter des crimes physiquement impossibles. N'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette? Il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avoit observé à l'âge de seize ans. Ayant découvert dans le jardin de son père un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique, qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore

* Ingrat comme un coucou, disent les Allemands. Mélanchthon a fait une belle harangue contre l'ingratitude de cet oiseau.

et même de se revêtir de plumes ; après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place : quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou, qui l'avoit avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentoit apparemment de trop près. Ce sera quelque fait semblable qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau ; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice. Premièrement, il a le bec trop foible, quoiqu'assez gros ; le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette, dont il n'avoit pu briser les os. En second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avoit déja neuf pouces de longueur totale, dans

une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avoient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeoient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, sembloit vouloir reconnoître les obligations qu'il avoit à l'espèce; il souffroit avec complaisance que ces petits-oiseaux, qui ne paroissoient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asyle sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère, tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avoit encore vécu que de la becquée qu'on lui donnoit, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avoit attachée auprès d'elle. Je sais que quelques uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeoit que les petits oiseaux qui venoient d'éclore et n'avoient point encore de plumes. A la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un

animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés ; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exsudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude*[1]. Il est possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive ; ensuite on aura remarqué qu'il sortoit un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avoit vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier[2] ; c'est une absur-

[1] On a dit que les cigales qui sortoient de cette larve, donnoient la mort au coucou en le piquant sous l'aile. C'est tout au plus quelque fait particulier mal vu, et plus mal-à-propos généralisé.

[2] Je viens d'être spectateur d'une scène assez singulière. Un épervier s'étoit jeté dans une basse-cour assez bien peuplée ; dès qu'il fut posé, un

dité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps, et qu'ils se ressemblent par le plumage *, par la couleur des yeux et des pieds, par la longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce, au

jeune coq de l'année s'élança sur lui et le renversa sur son dos; dans cette situation, l'épervier se couvrant de ses serres et de son bec, en imposa aux poules et dindes qui crioient en tumulte autour de lui; quand il fut un peu rassuré, il se releva, et alloit prendre sa volée, lorsque le jeune coq se jeta sur lui une seconde fois, le renversa comme la première, et le tint ou l'occupa assez long-temps pour qu'on pût s'en saisir.

* Sur-tout étant vus par-dessous, tandis qu'ils volent. Le coucou bat des ailes en partant, et file ensuite comme le tiercelet.

point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage étoit joliment varié [1]. Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie [2]; il ne l'est pas un seul jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvement, qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit, qu'il

[1] M. Hérissant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressembloient à différentes espèces d'émouchets ou mâles d'éperviers, et un autre qui ressembloit assez à un pigeon biset.

[2] Aristote dit, avec raison, que c'est un oiseau timide; mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui.

faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoent, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançoit en criant, et, par ce manége, mettoit souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissoit dans la même maison *.

* Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetoit sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus foibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préférence : il s'élançoit même sur les oiseaux empaillés; et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenoit toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu, par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'alégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct *, aura voulu détruire leurs œufs

* Aristote, Pline, et ceux qui les ont copiés ou qui ont renchéri sur eux, s'accordent à dire que le coucou est timide; que tous les petits oiseaux lui courent sus, et qu'il n'en est pas un d'eux qui ne le mette en fuite : d'autres ajoutent que cette persécution vient de ce qu'il ressemble à un oiseau de proie. Mais depuis quand les petits oiseaux poursuivent-ils les oiseaux de proie?

pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui, qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gesner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc.: mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire ; c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid ; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle ; c'est que leur mue est plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois, l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nuds, nuds au point qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougot, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé, sur la fin de décembre, dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troi-

sième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié : le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays, y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis *, dépouillés de plumes, et, selon quelques uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement

* Ceux qui parlent de ces coucous trouvés l'hiver dans des trous, s'accordent tous à dire qu'ils sont absolument nuds, et ressemblent à des crapauds. Cela me feroit soupçonner qu'on a pris quelquefois pour des coucous des grenouilles qui passent

point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage étoit joliment varié[1]. Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie[2]; il ne l'est pas un seul jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvement, qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit, qu'il

[1] M. Hérissant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressembloient à différentes espèces d'émouchets ou mâles d'éperviers, et un autre qui ressembloit assez à un pigeon biset.

[2] Aristote dit, avec raison, que c'est un oiseau timide; mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui.

faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoent, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançoit en criant, et, par ce manége, mettoit souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissoit dans la même maison *.

* Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetoit sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus foibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préférence : il s'élançoit même sur les oiseaux empaillés; et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenoit toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu, par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'alégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct *, aura voulu détruire leurs œufs

* Aristote, Pline, et ceux qui les ont copiés ou qui ont renchéri sur eux, s'accordent à dire que le coucou est timide; que tous les petits oiseaux lui courent sus, et qu'il n'en est pas un d'eux qui ne le mette en fuite : d'autres ajoutent que cette persécution vient de ce qu'il ressemble à un oiseau de proie. Mais depuis quand les petits oiseaux poursuivent-ils les oiseaux de proie?

pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui, qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gesner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui pond dans le nid du choucas ; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré ; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc. : mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire ; c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid ; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle ; c'est que leur mue est plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois, l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nuds, nuds au point qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougot, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé, sur la fin de décembre, dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troi-

sième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié : le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays, y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis *, dépouillés de plumes, et, selon quelques uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement

* Ceux qui parlent de ces coucous trouvés l'hiver dans des trous, s'accordent tous à dire qu'ils sont absolument nuds, et ressemblent à des crapauds. Cela me feroit soupçonner qu'on a pris quelquefois pour des coucous des grenouilles qui passent

1°. que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent, et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougot; 2°. qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire, au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même

véritablement l'hiver dans des trous sans manger, sans pouvoir manger, ayant la bouche fermée et les deux mâchoires comme soudées ensemble. Au demeurant, Aristote dit positivement que les coucous ne paroissent point l'hiver dans la Grèce.

quelquefois à terre où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que, dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc. tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente;

1°. que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent, et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougot ; 2°. qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire, au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres ; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même

véritablement l'hiver dans des trous sans manger, sans pouvoir manger, ayant la bouche fermée et les deux mâchoires comme soudées ensemble. Au demeurant, Aristote dit positivement que les coucous ne paroissent point l'hiver dans la Grèce.

quelquefois à terre où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que, dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc. tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente;

elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différens nids; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néanmoins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscrétion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreroient dans la règle générale, et supposeroient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins. D'ailleurs la seule dispersion de ses œufs en différens nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid *, suffiroit

* Des personnes dignes de foi m'ont dit avoir vu deux fois deux coucous dans un seul nid, mais toutes les deux fois dans un nid de grive : or un

seule et très-évidemment pour lui en rendre l'incubation impossible : or cette dispersion des œufs du coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul parmi les oiseaux connus, qui ne fasse point de nid; plusieurs espèces de mésanges, les pies, les martins-pêcheurs, etc. n'en font point non plus. Il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire. Il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidument à leur conservation : mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle

nid de grive est beaucoup plus grand qu'un nid de fauvette, de chantre ou de rouge-gorge.

du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement ; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la Nature, comme l'appelle Willughby ; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourroit y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière,

en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avoient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau autre que le coucou et que celui auquel appartenoit le nid : il s'est cru en droit de conclure de ces observations, qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargeroit de couver un œuf unique de tout autre oiseau qui lui seroit présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, qui seroit substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une lòi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paroîtra précaire et hasardée, si l'on pèse les réflexions suivantes ! 1°. Il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudroit qu'un seul fait contraire pour la réfuter; et que même en supposant qu'on n'auroit point connoissance des faits contraires, il faudroit, pour l'établir, un peu plus

de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2°. qu'il en faudroit beaucoup plus encore et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la Nature en faveur du coucou; 3°. qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés, autant qu'il étoit possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf. Par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paroît ne desirer rien tant que cette réussite: or, puisque l'on ne pouvoit pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette ou du roitelet, pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces

aux œufs des chantres, rouge-gorges, lavandières, etc. il eût fallu que la même main qui avoit agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs autres que celui du coucou, agît aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or c'est ce qui n'a pas été fait : cela étoit néanmoins d'autant plus nécessaire, que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déja avancée du coucou *, comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même. 4°. Les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes; car le coucou pond quelquefois, quoique très-rarement, deux œufs dans le même nid, et cela étoit

* On a vu une verdière des prés, dont le nid étoit à terre sous une grosse racine, abandonner l'éducation d'un jeune coucou, par la seule inquiétude que lui causèrent les visites réitérées de quelques curieux.

connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière. Mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable. Il faudroit donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui auroit fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment : autrement ces œufs pourroient être couvés et éclore avec celui du coucou, et il y auroit quelques changemens à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir ; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avoit plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire *,

* 16 mai 1774, cinq œufs de charbonnière avec l'œuf du coucou, les œufs de la mésange ont disparu peu à peu.

avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou *. 5°. Mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits incontestables, observés par des per-

19 mai 1776, cinq œufs de rouge-gorge avec l'œuf du coucou.

10 mai 1777, quatre œufs de rossignol avec l'œuf du coucou.

17 mai, deux œufs de mésange sous un jeune coucou, mais qui ne sont pas venus à bien. C'est quelque hasard semblable qui aura donné lieu de dire que le jeune coucou se chargeoit de couver les œufs de sa nourrice. Voyez Gesner, p. 365.

* Le 14 juin 1777, un coucou nouvellement éclos dans un nid de grive, avec deux jeunes grives qui commençoient à voltiger.

Le 8 juin 1778, un jeune coucou dans un nid de rossignol, avec deux petits rossignols et un œuf clair.

Le 16 juin, un jeune coucou dans un nid de rouge-gorge, avec un petit rouge-gorge qui paroissoit plus anciennement éclos.

M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par

sonnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse *, lesquels faits, tous différens de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la Nature.

Première expérience.

Une serine qui couvoit ses œufs et les fit éclore, couva en même temps, et

lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776 : « Au « mois de juin, un coucou nouvellement éclos dans « un nid de fauvette à tête noire, avec une jeune « fauvette qui voloit déja, et un œuf clair ». Je pourrois citer plusieurs autres faits semblables.

* Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes (madame Potot de Montbeillard), qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étois occupé.

encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois; elle ne cessa de les couver que parce qu'on les lui ôta.

Seconde expérience.

Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur: ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

Troisième expérience.

Une autre serine dont le mâle avoit mangé ses sept premiers œufs, a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un étoit d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil : mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

Quatrième expérience.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

Cinquième expérience.

Une femelle friquet couvoit six œufs qu'elle avoit pondus ; on en ajouta cinq, elle continua de couver : on en ajouta encore cinq; elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept, et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

Sixième expérience.

Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

Septième expérience.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon étoit non seulement formé, mais vivant : dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruants à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couver les quatre œufs restans, qui se trouvèrent clairs.

Huitième expérience.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva ; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea ; deux ou trois jours après, elle pondit un autre œuf et le couva ; on lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens : au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson qui étoient gâtés ; on lui donna à élever deux petits bruants qui ne faisoient que d'éclore, et qu'elle éleva

pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur, qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1°. que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, se chargent aussi de couver d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2°. qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3°. qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4°. qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5°. enfin, qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la pas-

sion de oouver, qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc.; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'auteur de la Nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais en-

pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur, qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1°. que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, se chargent aussi de couver d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2°. qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3°. qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4°. qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5°. enfin, qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la pas-

sion de oouver, qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc.; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'auteur de la Nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais en-

core m'opposer à l'entreprise de ceux qui les vouloient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales : un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu ; il faut donc tâcher de le bien connoître avant d'oser l'expliquer ; il faut, au lieu de prêter nos petites idées à la Nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues, par la comparaison attentive de ses ouvrages, et par l'étendue approfondie de leurs rapports.

Je connois plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf ; la fauvette ordinaire, celle à tête noire, la babillarde, la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier, la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucou,

ou du moins ses œufs ne réussissent jamais dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant ; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans les nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les jeunes coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls : mais, dans l'état de nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation * ; ou bien seroit-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson !

On sera peut-être surpris de trouver

* Je ne dois pas dissimuler ce que dit M. Salerne, que cet oiseau se fait nourrir des mois entiers par sa mère adoptive, et qu'il la suit autant qu'il peut, criant sans cesse pour lui demander à manger; mais on sent que c'est un fait difficile à observer.

plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdière et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou ; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales, macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort applati et presque méconnoissable, effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause, c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid : mais ces petits, chassés de la maison paternelle, ne périssent pas toujours lorsqu'ils sont déja un peu forts, que le nid est près de terre, le lieu bien

exposé et la saison favorable ; ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les pères et mères en ont soin, sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitans des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout. Cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils s'en approchent à une certaine distance en chantant ; que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre et se prêter mutuellement attention. Il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appeau, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme par-tout ailleurs ; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et

mère du petit : ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité ; tout se borne de leur part à des cris stériles, auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui, dans le vrai, ne supposent autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connoît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire ; il est si bien articulé et répété si souvent *, que dans presque toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature. Ce chant appartient exclusivement au mâle, et c'est au printemps, c'est-à-dire, au temps de l'amour,

* *Cou cou, cou cou, cou cou cou, tou cou cou.* Cette fréquente répétition a donné lieu à deux façons proverbiales de parler : lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle en Allemagne, *chanter la chanson du coucou.* On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'en petit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment une assemblée considérable.

que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant; il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçoit *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se cherchent et se poursuivent [1]. Quelques uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle. Celle-ci, lorsqu'elle est bien aimée, a encore un gloussement, *glou, glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle; car, dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur, en répétant son *tou coù cou* [2].

[1] Ceux qui ont bien entendu ce cri, l'expriment ainsi, *go, go, guet, guet, guet*.

[2] Note communiquée par M. le comte de Riollet.

Malgré cette variété d'inflexion, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable [1]. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles [2], et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle

qui se fait un louable amusement d'observer ce que tant d'autres ne font que regarder.

[1] On dit que le rossignol et le coucou disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou; que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur, et que depuis ce temps le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge, ou pour justifier sa sentence.

[2] On ne tue, on ne prend presque jamais que des coucous chanteurs, et par conséquent mâles. J'en ai vu tuer trois ou quatre dans une seule chasse, et pas une femelle. La *Zoologie britannique* dit que dans le même été, sur le même arbre et dans le même piége, on a pris cinq coucous, tous cinq mâles.

en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection; et lorsqu'ils se sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés : tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque sans l'affection des père et mère, les petits et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent !

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouge-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton par la force de l'instinct imitateur *; et comme s'ils sentoient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère

* « La structure singulière de leurs narines con-

adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissans, et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur; ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez

« tribue peut-être, dit M. Frisch, à produire ce « cri aigu. »

Il est vrai que les narines du coucou sont, quant à l'extérieur, d'une structure assez singulière, comme nous le verrons plus bas; mais je me suis assuré qu'elles ne contribuent nullement à modifier son cri, lequel est resté le même, quoique j'eusse fait boucher ses narines avec de la cire. J'ai reconnu, en répétant cette expérience sur d'autres oiseaux, et notamment sur le troglodyte, que leur cri reste aussi le même, soit qu'on bouche leurs narines, soit qu'on les laisse ouvertes. On sait d'ailleurs que le siége des principaux organes de la voix des oiseaux est, non pas dans les narines, ni même dans la glotte, mais au bas de la trachée-artère, un peu au-dessus de sa bifurcation.

fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables *, et qui le paroissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, sur-tout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 de septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger; mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout-à-fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oi-

* C'est de là que l'on dit proverbialement, *Avaler comme un coucou.*

seaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac; j'y ai trouvé, outre cela, des débris très-reconnoissables de matières végétales, de petits coléoptères bronzés, verd doré, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivans : ils prennent les chenilles par la tête; puis les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc; après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler. Ils prennent de même les papillons par la tête, et les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes. Ils mangent aussi des vers; mais ils préfèrent ceux qui sont vivans. Lorsque les insectes manquoient, Frisch donnoit à un jeune qu'il élevoit, du foie, et sur-tout du rognon de mouton, coupé en petites tranches longuettes

de la forme des insectes qu'il aimoit. Lorsque ces tranches étoient trop sèches, il falloit les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler. Du reste, il ne buvoit jamais que dans le cas où ses alimens étoient ainsi desséchés; encore s'y prenoit-il de si mauvaise grace, que l'on voyoit bien qu'il buvoit avec répugnance, et, pour ainsi dire, à son corps défendant: en toute autre circonstance, il rejetoit, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avoit introduites par force ou par adresse *, et l'hydrophobie proprement dite paroissoit être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter, ou du moins de chanter assidument, vers la fin de juin : mais ce

* J'ai observé la même chose, ainsi que le chartreux de M. Salerne, et comme l'observeront tous ceux qui prendront la peine d'élever ces sortes d'oiseaux. Seroit-ce à cause de cette hydrophobie naturelle, qu'on a imaginé de conseiller contre la vraie maladie de ce nom une décoction de la fiente du coucou dans du vin?

silence n'annonce point leur départ ; on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre, et encore plus tard[1]. Ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds. Ils vont la plupart en Afrique, puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte[2]. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités ; le reste du temps, ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et par-tout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison, les adultes, sur-tout les femelles, sont bons à manger, et aussi

[1] M. le commandeur de Querhoent et M. Hébert ont vu plusieurs fois de jeunes coucous rester dans le pays jusqu'au mois de septembre, et quelques uns jusqu'à la fin d'octobre.

[2] M. Salerne dit, d'après les voyageurs, que les coucous se posent quelquefois en grand nombre sur les navires.

gras qu'ils étoient maigres au printemps [1]. Leur graisse se réunit particulièrement sous le cou [2], et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier. Ils sont ordinairement seuls, inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observoient le temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vignerons qui n'avoient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée, étoient regardés comme des paresseux, et devenoient l'objet de la risée publique; les passans qui les voyoient en retard, leur reprochoient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même étoit l'emblême de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la Nature. On

[1] C'est dans cette saison seulement que la façon de parler proverbiale, *maigre comme un coucou*, a sa juste application.

[2] J'ai observé la même chose dans un jeune merle de roche que je faisois élever, et qui est mort au mois d'octobre.

disoit aussi, *fin comme un coucou* (car on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que, ne voulant point couver ses œufs, il vient à bout de les faire couver à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie *.

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connoissance en ont élevé et apprivoisé. On les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnoissoit son maître, venoit à sa voix, le suivoit à la chasse, perché sur son fusil; et lorsqu'il trouvoit

* Jupiter s'étant apperçu que sa sœur Junon étoit seule sur le mont Diceien, autrement dit Thornax, excita un violent orage, et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui, le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eût pitié, et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant, le mont Diceien fut appelé *Coccygien*, ou *montagne du coucou*; et de là l'origine du *Jupiter cuculus*.

en chemin un griottier, il y voloit, et ne revenoit qu'après s'être rassasié pleinement : quelquefois il ne revenoit point à son maître de toute la journée, mais le suivoit à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison, il avoit toute liberté de courir, et passoit la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est blanche et fort abondante ; c'est un des inconvéniens de son éducation. Il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver : c'est pour ces oiseaux le temps critique ; du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons ; mais il est le seul qui assure ce fait, et ce pourroit bien être une erreur occasionnée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent ;

et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans plusieurs un air de famille : celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe, et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale; il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau posé à terre ne marche qu'en sautillant, comme je l'ai remarqué : mais il s'y pose rarement; et quand cela ne seroit point prouvé par le fait, il seroit facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher : mais il se servoit de son bec pour se traîner sur son ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper; et lorsqu'il grimpoit dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs se dirigeoit en avant, mais qu'il servoit moins que les deux autres anté-

rieurs * : dans son mouvement progressif il agitoit ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déja dit que le plumage du coucou étoit fort sujet à varier dans les divers individus ; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau, on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés, ressembloient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson : tous avoient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du

* Si cette habitude est commune à toute l'espèce, que devient l'expression *digiti scansorii*, appliquée par plusieurs naturalistes aux doigts disposés comme dans le coucou, deux en avant et deux en arrière ? D'ailleurs ne sait-on pas que les sittelles, les mésanges, et les oiseaux appelés *grimpereaux* par excellence, grimpent supérieurement, quoiqu'ils aient les doigts disposés à la manière vulgaire, c'est-à-dire, trois en avant et un seul en arrière.

dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile, brunes, tachetées de roux et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premières pennes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celles-ci tacheté de blanc roussâtre; les six pennes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur; les pennes de la queue noirâtres et terminées de blanc; les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelquefois jaune; la paupière interne fort transparente; le bec noir au

dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés; les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressembloient beaucoup aux mâles; j'ai apperçu à quelques unes, sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni *; les ailes aussi, avec une teinte roussâtre, et les yeux moins jaunes. Selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre : il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la

* Une personne digne de foi m'assure qu'elle a vu quelques uns de ces individus plus bruns, qui étoient aussi de plus grande taille. Si c'étoient des femelles, ce seroit un nouveau trait de conformité entre l'espèce du coucou et les oiseaux de proie. D'un autre côté, M. Frisch a remarqué que de deux jeunes coucous de différens sexes qu'il nourrissoit, le mâle étoit le plus brun.

queue et le dessous du corps à peu près comme dans l'adulte, excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre, de blanc et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paroît plus sur le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au-dessus du front; toutes les pennes des ailes, brunes, terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre; le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée* dont parle M. Salerne, étoit une jeune de l'année. Au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage, ont le plumage moins varié,

plus approchant du plumage des coucous adultes, que celui des jeunes coucous élevés à la maison. Si cela n'est pas, il semble au moins que cela devroit être; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux, et l'on pourroit croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état, doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avoient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avois fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblans à leurs père et mère, fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparoit. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge, et le cou plus gros *.

* M. Frisch soupçonne que la grosseur du cou,

Le poids d'un coucou adulte pesé le 12 avril étoit de quatre onces deux gros et demi ; le poids d'un autre pesé le 17 août étoit d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne, parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite ; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale approchoit de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros ; un autre qui étoit presque aussi grand, mais beaucoup plus maigre, ne pesoit qu'une once quatre gros, c'est-à-dire, un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces ; deux cœcums d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit),

qui est propre au mâle, pourroit bien avoir quelque rapport au cri que les mâles, et les seuls mâles, font entendre : cependant je n'ai point remarqué, dans le grand nombre de dissections que j'ai faites, que les organes qui contribuent à la formation de la voix eussent plus de volume dans les mâles que dans les femelles.

tous deux dirigés en avant, et adhérant dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente; une vésicule du fiel; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglemens, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse, séparée du ventricule par un étranglement. Le ventricule est un peu musculeux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérant par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent; du reste, beaucoup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci, ce sac, ordinairement distendu par l'excès

de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin, au lieu que, dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportoit, ce viscère ne s'étendoit pas tout-à-fait jusqu'au sternum, et laissoit paroître entre sa partie inférieure et l'anus deux circonvolutions d'intestins, et trois dans le côté droit de l'abdomen. Je dois ajouter que, dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyoit, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non seulement la face postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée,

mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins ; et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couver, ainsi que l'a dit un ornithologiste. Ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque, ses parois étant membraneuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture ; ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve. Ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindroit de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux ; car il est clair qu'il courroit bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres : le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve. D'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps, que les œufs se couvent : autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé,

ne pourroient couver plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou que je faisois nourrir, une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avoit pu passer par le pylore; elle étoit décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule étoit velue; les poils, longs d'environ une ligne, sembloient se diriger vers l'orifice de l'œsophage. En général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes et autres oiseaux qui nichent à terre : le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les

bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes) ; narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un bord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord ; langue mince à la pointe, et non fourchue ; tarse, dix lignes ; cuisse, moins de douze ; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous ; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane ; le dessous du pied comme chagriné et d'un grain très-fin ; vol, environ deux pieds ; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées * ; dépasse les ailes de deux pouces.

* M. Ray n'a compté que huit pennes dans la queue de l'individu qu'il a observé en 1693 ; mais assurément il en manquoit deux.

VARIÉTÉS DU COUCOU.

On aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable : ce qui en effet n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de nature, et sur-tout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux au contraire qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée, pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle, ou, si l'on veut, individuelle, ils sont plus exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières, dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard, étoient plus ou moins différens entre eux : de là la diversité

que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les formes, soit pour le plumage; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc. Mais sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables et qui paroissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différens pays de notre Europe des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la taille*, et qu'à l'égard des couleurs, le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus, en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que, par la multiplicité de ses teintes, elle augmente encore les variations de leur

* Le coucou varié aux pieds rouges des Pyrénées, de Barrère, est encore une de ces variétés, et peut-être son coucou cendré d'Amérique. Il en est de même du *cucule francescano* de Gerini, et de son *cucule rugginoso*. Mais ces deux derniers sont des variétés d'âge.

plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat, et peut-être en ajouterois-je plusieurs autres si j'avois été à portée de les observer de plus près.

I. Le coucou du cap de Bonne-Espérance, représenté dans nos planches enluminées, n° 390, a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille, qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un verd brun; la gorge, les joues, le devant du cou et les couvertures supérieures des ailes, d'un roux foncé; les pennes de la queue, d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, rayés transversalement de noir sur un fond blanc; l'iris jaune; le bec brun foncé; et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Seroit-ce ici l'oiseau connu au cap de

Bonne-Espérance sous le nom d'*édolio*, et qui répète en effet ce mot d'un ton bas et mélancolique ? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitans du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'ame d'un certain patron de barque qui prononçoit souvent le même mot, est passée dans le corps de cet oiseau ; car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses : celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connoissance du cri de ce coucou. On seroit trop heureux si chaque erreur nous valoit une vérité.

II. Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango en Afrique lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs et qui en diffère principalement par sa chanson : ce qui doit s'entendre de l'air, et non des paroles ; car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent. Le mâle commence, dit-on, par entonner la game, et chante seul les trois premières notes ;

ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou, qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins. C'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large ; les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière ; les tarses garnis de plumes ; les pieds courts, les cuisses encore plus courtes ; les ongles foibles et peu crochus; la queue longue et composée de dix pennes étagées. Il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et sur-tout par son bec, qui est plus alongé, et dont la partie supérieure est plus convexe. Il diffère des barbus, en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec. Mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle, que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de

répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la Nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans les méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques uns des attributs des genres voisins. Mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre; ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute

généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers des espèces qui ont la queue quarrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vourou-driou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le san-hia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire, plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont égales entre

elles ; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vourou-driou, et le coucou indicateur du Cap ; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Bresil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant ; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou verd doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao ; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales ; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le san-hia, le coucou indicateur, et une variété du coucou verdâtre de Madagascar ; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne ; d'autres qui ont le doigt postérieur interne armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou verd d'Antigue, le toulou et le rufalbin ; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins

courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que d'autres ont observé dans les hiboux et les chat-huans, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière : mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la Nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des couçous, c'est que la branche établie

dans le nouveau monde est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard. A la vérité, l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemarck et en Norvége, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continens: mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez d'une part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique; et du côté de l'Asie, elle n'avoit rien du tout à franchir; en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées, doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins: aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que dans l'A-

frique et l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre ; et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus. Ils le sont si peu, que c'est encore un problême, si parmi tant d'espèces étrangères il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe ; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couver elles-mêmes leurs œufs : mais quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, sur-tout entre les deux branches fixées dans les deux continens, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat ; et ici les climats sont très-différens. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même

Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'européenne, et quelques unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX
DU VIEUX CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.

LE GRAND COUCOU TACHETÉ.

Je commence par cet oiseau, qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage, qui se tient l'hiver en Asie ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe. On peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune, non seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse, d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui, dans son état de repos, reste couchée sur la tête. Il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie : le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue ; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre paires latérales de la queue et leurs couvertures supérieures, sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable ; tout le dessous du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures ; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie ; le bec de quinze à seize lignes ; les pieds courts ; les ailes moins longues que notre coucou ; la queue d'environ huit pouces, composée de dix pennes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

II.

LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC.

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'Ornithologie italienne nous apprennent qu'en 1739 un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc.*; d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes pennes des ailes rousses, terminées de blanc; les pennes

* Ces auteurs disent expressément que jusque là on n'avoit jamais vu de ces oiseaux dans les environs de Pise, et que depuis on n'y en a point revu.

de la queue noirâtres, terminées de roux clair ; la gorge et la poitrine rousses ; les couvertures inférieures de la queue roussâtres ; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse ; le bec d'un brun verdâtre ; les pieds verds.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion ; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

III.

LE COUCOU VERDATRE DE MADAGASCAR *.

La grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable. Il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre ; quelques unes des pennes latérales de la queue terminées de blanc ; la

* Voyez les planches enluminées, nº 815.

gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauve; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris vineux: l'iris orangé; le bec noir; les pieds d'un brun jaunâtre; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt-un pouces et demi; bec, vingt-une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie. Il a sur la tête un espace nud, sillonné légèrement, peint en bleu, et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, ainsi que la langue, celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre

les cuisses et le côté intérieur des pennes de l'aile noirâtres ; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt-un pouces trois quarts ; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchans ; les narines semblables à celles des gallinacés ; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déja observé dans notre coucou d'Europe) ; vol, vingt-deux pouces ; dix-huit pennes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe : dans ce cas, je croirois que c'est le mâle.

IV.

LE COUA *.

JE conserve à ce coucou le nom qui lui

* Voyez les planches enluminées, n° 589, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou huppé de Madagascar*.



LE COUA
Coucou de Madagascar.

J. Pauquet S.

lieux et d'après le vivant. Il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court, les ouvertures des narines obliques et à jour, la langue finissant en une pointe cartilagineuse, les joues nues, ridées et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

V.

LE HOUHOU D'ÉGYPTE *.

Ce coucou s'est nommé lui-même; car son cri est *hou*, *hou*, répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta. Le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot; car il paroît que les sauterelles sont leur unique ou du moins leur principale nourriture. Ils

* C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte d'après son cri; ils l'écrivent *heut*, *heut*.

ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons, à portée de quelque eau courante. Ils ont deux caractères singuliers : le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées ; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un verd obscur, avec des reflets d'acier poli ; les couvertures supérieures des ailes, d'un roux verdâtre ; les pennes des ailes rousses, terminées de verd luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées ; le dos brun, avec des reflets verdâtres ; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont d'un verd luisant, avec des reflets d'acier poli ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc rous-

sâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs ; l'iris d'un rouge vif; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi ; bec, seize à dix-sept lignes ; narines, trois lignes, fort étroites ; tarse, vingt-une lignes ; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes ; ailes, six à sept pouces ; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonini, à qui je dois la connoissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe, l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal, et deux cœcums, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 824, sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce. Il a la

même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même roideur dans les plumes de la tête et du cou, la même queue étagée : seulement ses couleurs sont plus sombres ; car, à l'exception de ses ailes, qui sont rousses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat dans son *Voyage à la nouvelle Guinée*, sous le nom de *coucou verd d'Antigue* *, ressemble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre, d'un verd obscur tirant sur le noir ; les ailes d'un rouge brun foncé ; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long ; toutes ses plumes généralement sont dures et roides ; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes. A la vérité, la queue ne paroît point étagée dans la figure ; mais ce peut être une inadvertance. Ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

* Page 121, planche LXXX.

Enfin l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*[1], a, avec la femelle du houhou d'Égypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines ; son plumage est moins sombre, sur-tout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus, l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes ; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que, dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI.

LE RUFALBIN [2].

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Séné-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 295, fig. 1.

[2] Voyez les pl. enlum. n° 332, où ce coucou est représenté sous le nom de *coucou du Sénégal*.

gal, est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédens, l'ongle du doigt postérieur interne droit, alongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire.

Enfin l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*[1], a, avec la femelle du houhou d'Égypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines ; son plumage est moins sombre, sur-tout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus, l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes ; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que, dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI.

LE RUFALBIN [2].

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Séné-

[1] Voyez les planches enluminées, nº 295, fig. 1.

[2] Voyez les pl. enlum. nº 332, où ce coucou est représenté sous le nom de *coucou du Sénégal*.

gal, est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédens, l'ongle du doigt postérieur interne droit, alongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire;

la queue noirâtre ; le bec noir, et les pieds gris brun. Son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle ; mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces ; bec, quinze lignes ; tarse, dix-neuf ; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus ; vol, un pied sept à huit pouces ; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

VII.

LE BOUTSALLICK.

M. Edwards voyoit tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage, qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnoître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus alongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire ; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir, sur la partie inférieure ; les taches de brun clair ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu incliuée vers la pointe des pennes ; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces ; bec, douze à treize lignes ; tarse, onze à douze ; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de près de cinq pouces.

VIII.

LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO *.

CET oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe. Il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps, tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au verd doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue ; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre ;

* Voyez les planches enluminées, n° 277, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou tacheté de Mindanao*.

la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue, sont blancs, rayés transversalement de noirâtre ; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou se trouve aux Philippines ; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi ; bec, quinze lignes ; tarse, quinze lignes ; le plus long doigt, dix-sept lignes ; le plus court, sept lignes ; vol, dix-neuf pouces et demi ; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales ; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

IX.

LE CUIL *.

Tel est le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiseau, et qui

* Voyez les planches enluminées, n° 294, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou de Malabar*.

doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre. C'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue, dont les pennes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire: il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur: mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi;



LE TOULOU,

Autre Coucou de Madagascar.

bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au-delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société [1], où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du second voyage du capitaine Cook [2] est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connoissances plus

[1] On sait que ces îles sont situées dans les mêmes mers que l'île de Taïti.

[2] Tome IV, page 272.

détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

X I.

LE COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX *.

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines. Il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun; mais les pennes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celle-ci, rayées transversalement, au lieu d'être piquetées; toutes les pennes de la queue terminées de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux; l'iris d'un roux jaunâtre; le bec couleur de corne, et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du

* Voyez les planches enluminées, n° 771, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou tacheté des Indes orientales*.

cou moins piqueté, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, de même; vol, vingt-trois pouces; queue, huit pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat * n'avoit point la tache rousse sous les yeux; et, ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étoient égales entre elles, comme dans le coucou tacheté de la Chine; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici, que comme une variété.

* *Voyage à la nouvelle Guinée*, page 120, planche LXXVIII.

XII.

LE COUCOU TACHETÉ DE LA CHINE *.

Nous ne connoissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage. Il est du petit nombre des coucous, dont la queue n'est point étagée. Il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près qui se trouvent au-dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets doré brun; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régu-

* Voyez les planches enluminées, n° 764.

C'est le nom que M. Mauduit a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau cabinet dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connoissances.

lièrement de brun et de blanc ; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

XIII.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ.

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin; le dessus de la tête gris noirâtre; le dos et les ailes, brun noir terne; le dessous des pennes des ailes voisines du corps, marqué de taches blanches; la queue noire, rayée et terminée de blanc; la poitrine d'un jaune

d'orpin terne ; le ventre jaune clair ; le ventre et la poitrine rayés de noir ; l'iris orangé pâle ; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île de Panay, l'une des Philippines ; il est presque de la grosseur du nôtre ; sa queue est composée de dix pennes égales.

XIV.

[1] LE JACOBIN HUPPÉ DE COROMANDEL [2].

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus et blanc dessous. Sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière : mais, à vrai dire, ces sortes de huppes, tant qu'elles restent

[1] Voyez les planches enluminées, n° 872, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou huppé de la côte de Coromandel.*

[2] Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.

couchées, ne sont que des huppes possibles; pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage, on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche : le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au-dessous des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus

longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

X V.

LE PETIT COUCOU A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

CETTE espèce se trouve dans l'île de Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connoître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair ; le dessus du cou, du dos et des ailes, couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire, brun clair ; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune pâle, teinté de roux ; la queue noire, rayée de blanc ; les pieds jaune pâle ; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un

merle, moins corsé, mais beaucoup plus alongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes ; et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

X V I.

LES COUKEELS *.

Je trouve dans les ornithologies trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblans entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie ; et par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms,

* Voyez les planches enluminées, n° 274, où le plus grand des coukeels est représenté sous le nom de *coucou des Indes orientales*.

que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon. Son plumage est par-tout d'un noir brillant, changeant en verd, et aussi en violet, mais sous les pennes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant. Tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues. Il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième et le plus petit de tous a à peu près la taille du merle. Il est noir par-tout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur.

fixe ; mais, suivant les différens degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original ; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du verd et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des pennes de l'aile noirs ; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe ; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel* qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix, sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres ; il a les bords du bec supérieur non pas droits, mais ondés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées.

	Premier coukeel.		*Second.*		*Troisième.*	
	pouces.	lig.	pouces.	lig.	pouces.	lig.
Longueur totale..	16	0	14	0	9	0
Bec..........	0	16	0	15	0	10
Tarse........	0	17			0	7
Vol..........	23	0	0	16	ailes assez longues.	
Queue........	8	0	7	0	4	3
Dépasse les ailes	4	0	3	6	2	9

XVII.

LE COUCOU VERD-DORÉ ET BLANC *.

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un verd doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu

* Voyez les planches enluminées, n° 657, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou verd du cap de Bonne-Espérance.*

du synciput, deux autres au-dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière, enfin deux autres plus étroites et plus courtes au-dessous des yeux : il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes moyennes des ailes, toutes les pennes de la queue et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue, et la plus extérieure des ailes, mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes, qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec verd brun, et les pieds gris.

Ce coucou est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches, jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dé-

passe de quinze lignes seulement les ailes, qui sont fort longues à proportion.

XVIII.

LE COUCOU A LONGS BRINS.

Tout est verd, et d'un verd obscur, dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue : cependant la Nature ne l'a point négligé ; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable ; la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbe que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces. Ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis* : par la même raison on auroit pu lui appliquer et aux deux suivans la dénomi-

nation générique de *coucou veuve*. Il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre, et les pieds gris. On le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant : sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces ; bec, quatorze lignes ; tarse, dix ; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée ; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

XIX.

LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER *.

Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue ; mais ici ce sont les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre,

* Voyez les planches enluminées, n° 274, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou huppé de Coromandel*.

depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendans d'oreille : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout-à-fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou sur la côte de Coromandel : sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

XX.

LE SAN-HIA DE LA CHINE.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue. Son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la Nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendans d'oreille, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue, qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité ; de plus

il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire; tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement, de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

ou-
s de
oup;
r la:
rge
elle
des
pa-

ec,
de
et
m-
ux
les
ois
le
le



LE TAIT-SOU,

Troisieme Coucou de Madagascar.

J. Pouquet S.

XXI.

LE TAIT-SOU *.

Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de verd qui réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de verd, que réfléchissent les pennes de la queue ; enfin la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces ; bec, seize lignes ; tarse, deux pouces ; vol, près de vingt pouces ; queue, neuf pouces,

* Voyez les planches enluminées, n° 295, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou bleu de Madagascar*.

composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces.

XXII.

LE COUCOU INDICATEUR.

C'EST dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs* *, qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert;

* Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki, wieki*; et ce mot *wieki* signifie *miel* dans la langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur allant à la voix de ce coucou a été dévoré par les bêtes féroces, et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendoit avec elles pour leur livrer leur proie.

ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les apperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche; et si les chasseurs tardent à s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin, qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé

qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la société royale de Londres. Voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux seuls individus qu'il a pu se procurer, et qu'il avoit tués, au grand scandale des Hottentots; car dans tout pàys l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de verd qui va s'affoiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris brun; les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les pennes des ailes brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires

suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire, où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles foibles; queue étagée, composée de douze pennes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII.

LE VOUROU-DRIOU *.

Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue ; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec plus long, plus droit et moins convexe en-dessus ; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec ; et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie, c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tète noirâtre

* Voyez les planches enluminées, nº 587, le mâle, sous le nom de *grand coucou mâle de Madagascar*.

avec des reflets verds et couleur de cuivre de rosette ; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil ; le reste de la tête, la gorge et le cou, cendrés ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, d'un joli gris blanc ; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un verd changeant en couleur de cuivre de rosette ; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur ; les grandes, noirâtre tirant sur le verd ; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle * est si différente du mâle, que les habitans de Madagascar lui ont donné un nom différent ; elle s'appelle *cromb* en langue du pays. Elle a la tête, la gorge et le dessus du cou, rayés transversalement de brun et de roux ; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun uniforme ; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux ; les grandes verd obscur, bordées et terminées de roux ; les

* Voyez les planches enluminées, n° 588, où cette femelle est représentée sous le nom de *femelle du grand coucou de Madagascar.*

pennes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux ; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps, roux clair, varié de noirâtre ; les pennes de la queue d'un brun lustré, terminées de roux ; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

	Le mâle.		*La femelle.*	
	pouces.	lignes.	pouces.	lignes.
Longueur totale	15	0	 17	6
Bec	2	0	 2	4
Tarse.........	1	3	 1	3
Vol	25	8	 29	4
Queue........	7	0	 7	9
Dépasse les ailes	2	4	 2	7

OISEAUX D'AMÉRIQUE

QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I.

LE COUCOU DIT LE VIEILLARD, OU L'OISEAU DE PLUIE.

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc, ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse. On lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les graines et

les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées et soyeuses, d'un brun foncé ; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre ; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou ; la poitrine et le reste du dessous du corps roux ; toutes les pennes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même ; le bec supérieur noir, l'inférieur presque blanc ; ses pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au-dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane, étoit très-grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne ; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse ; les intestins étoient roulés circulairement comme le cable d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts ; bec, un pouce ; tarse,

treize lignes; vol, comme la longueur totale; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

Variétés du vieillard, ou oiseau de pluie.

I. *Le vieillard à ailes rousses* *. Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue; presque les mêmes sur le bec: mais le blanc du dessous du corps, qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion. Enfin la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire; il se tient dans les forêts les plus sombres; et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline

* Voyez les planches enluminées, n° 816, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou de la Caroline.*

pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces; bec, quatorze lignes et demie; tarse, treize lignes; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles, et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II. *Le petit vieillard*, connu à Cayenne sous le nom de *coucou des palétuviers* *. Cet oiseau, et sur-tout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard*. Il paroît

* Voyez les planches enluminées, n° 813.

aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion : mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totale, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

II.

LE TACCO *.

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec, que cet oiseau a plus alongé, plus grêle et plus blanc, il res-

* Voyez les planches enluminées, n° 772, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou à long bec de la Jamaïque*.

On lui donne aux Antilles le surnom de *tacco*, d'après son cri. Les nègres l'appellent *cracra* e

semble de tout point à l'oiseau de pluie ; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente. D'ailleurs M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, qui a observé le tacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou ; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe,

tacra bayo ; on ne sait pourquoi. (M. le chevalier Lefebvre Deshayes.)

On le nomme *colivicou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.

et descendre d'une octave pleine sur la seconde : il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui. Il a encore un autre cri, *qua, qua, qua, qua,* mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie,* qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés ; mais M. le chevalier Deshayes * n'a rien observé de semblable.

Quoique le tacco se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient ; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois et autres

* C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du tacco.

insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas ; il donne aussi la chasse aux petits lézards appelés *anolis*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux ; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête ; et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles : il pourroit même devenir plus utile encore si on venoit à bout de le rendre domestique ; et c'est ce qui paroît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé : il bat des ailes en partant ; puis, épanouissant sa

queue, il file, et plane plutôt qu'il ne vole ; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres auxquels il s'accroche comme les pics ; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore, comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger ; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien, que jamais personne n'a vu leur nid ; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux : mais ils différeroient en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage ; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à

voir. Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement; le devant du côu et de la poitrine gris cendré; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre; la gorge fauve clair; le reste du dessous du corps, les cuisses et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé; les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse; les deux pennes intermédiaires de la queue, de la couleur du dos avec des reflets verdâtres; les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc; l'iris d'un jaune brun; les paupières rouges; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces: il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane); bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane; vingt-une, selon M. le chevalier Deshayes; et vingt-cinq, suivant M. Brisson; langue cartilagineuse, terminée par des filets; tarse, environ quinze lignes; vol, comme la longueur totale; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées; les intermédiaires superposées aux latérales; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

III.

LE GUIRA-CANTARA.

Ce coucou est fort criard; il se tient dans les forêts du Bresil, qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une espèce de huppe, dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre; celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps, d'un jaune pâle; les

pennes des ailes brunes ; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc ; l'iris brun ; le bec d'un jaune brun ; les pieds verd de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces ; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout ; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes ; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave ; mais n'en manquoit-il aucune ? elles paroissent égales dans la figure.

IV.

LE QUAPACTOL, OU LE RIEUR.

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire ; et par la même raison, dit Fernandès, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtototl*, que

j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes ; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie ; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine ; le reste du dessous du corps est noir ; l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne ; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

V.

LE COUCOU CORNU, ou L'ATINGACU DU BRESIL.

La singularité de ce coucou du Bresil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe ; de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson. Il a la tête grosse et le cou

court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseaux ; tout le dessus de la tête et du corps, de couleur de suie ; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre ; et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir, qui finit par le blanc pur ; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps ; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un verd jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue ; car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf ; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales ; le bec est un peu crochu par le bout ; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par-devant *.

* Marcgrave dit que les doigts de cet oiseau sont disposés de la manière la plus ordinaire ; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

VI.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX*.

Ce coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux ; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps, d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue ; les pennes de celle-ci et des ailes brunes, bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les pennes latérales de la queue; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque, comme une singularité, que quelques unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur. On compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

* Voyez les planches enluminées, n° 812, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou tachet de Cayenne*.

Longueur totale, dix pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue, environ six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières* * est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage : en général, il a un peu moins de roux ; c'est le gris qui en tient la place, et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc : ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue. Mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter, comme variété, à l'espèce précédente; peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'*oiseau des barrières* vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations. Lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages,

* C'est M. de Sonini qui m'a donné cette variété.

ne se réunissent point en troupes ; quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton, ils ne fréquentent guère les grands bois. On assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guiane.

V I I.

LE CENDRILLARD.

Je l'appelle ainsi, parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue, plus claire dessous et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes ; les trois paires des pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche ; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes. On le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit une variété, sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différoit du cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout le dessous blanc, qu'elle étoit un peu plus grosse, et qu'elle avoit le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas; tarse, un pouce; vol, quinze pouces et demi; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

VIII.

LE COUCOU PIAYE *.

J'ADOPTE le surnom de *piaye* que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne; mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*,

* Voyez les planches enluminées, n° 211, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou de Cayenne*.

c'est-à-dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable.* Cela indique assez qu'on le regarde commé un oiseau de mauvais augure ; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les nègres, ont de la répugnance pour sa chair : mais cette répugnance ne viendroit-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps ?

Le piaye est peu farouche ; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir. On compare son vol à celui du martin-pêcheur ; il se tient communément au bord des rivières, sur les basses branches des arbres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri. Sa taille est à peu près celle du merle. Il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue, qu'

sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes, qui sont terminées de brun; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différens individus; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes; bec, quatorze lignes; tarse, quatorze lignes et demie; vol, quinze pouces un tiers; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales; dépasse les ailes de huit pouces. L'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit, est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce: l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs; elle avoit le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété a à très-peu près les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun. Elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et

ne diffère réellement que par sa taille, qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de quatre pouces.

I X.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE *.

Presque tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris, qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes, qui sont bordées de blanc : mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées, dépasse les ailes d'environ trois pouces.

* Voyez les planches enluminées, nº 512.

M. de Sonini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile. Il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

X.

LE PETIT COUCOU NOIR DE CAYENNE *.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles. Il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage : il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre

* Voyez les planches enluminées, nº 505.
Nous devons la connoissance de cette espèce et de ses mœurs à M. de Sonini.

mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit. Il niche dans des trous d'arbre; quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou est noir par-tout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche, et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée. Au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduit, le blanc ne s'étendoit pas autant qu'il paroît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces, elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

LES ANIS.

ANI est le nom que les naturels du Bresil donnent à cet oiseau, et nous le lui conserverons, quoique nos voyageurs françois et nos nomenclateurs modernes l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac; car ce que dit le P. du Tertre, que son ramage prononce *petit bout de petun*, n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite; et c'est en effet son vrai ramage ou gazouillis, très-différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. du Tertre,



L'ANI .

J. J. Pasquet S.

On lui a aussi donné le nom d'*oiseau diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière, le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine; et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité, qui est crochue: cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure; au-dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation

singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnoître ces oiseaux, et paroît exiger qu'on en fasse un genre particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces.

L'ANI DES SAVANES *.

Première espèce.

CET ani est de la grosseur d'un merle ; mais sa grande queue lui donne une forme alongée ; elle a sept pouces ; ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi. Le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur ; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte : c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un verd foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'apperçoit pas

* Voyez les planches enluminées, n° 102, fig. 2, sous la dénomination de *petit bout de petun*.

à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si sociable, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches, sans le garnir; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel sociable; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les

heures du jour; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivans. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpens, lézards et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS *.

Seconde espèce.

Cet oiseau est plus grand que le précédent, et à peu près de la grosseur d'un geai; il a dix-huit pouces de longueur en y comprenant celle de la queue, qui

* Voyez les planches enluminées, nº 102, fig. 1, sous la dénomination de *grand bout de petun de Cayenne.*

Le tour des yeux, qui est rouge dans cette planche, n'est pas de cette couleur dans la nature, mais brun noirâtre, comme on le voit dans la même planche, fig. 2.

Ani, *Supplément à l'Encyclopédie*, t. I, article *ani*, par M. Adanson. Nous devons observer que le savant auteur de cet article paroît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid : cependant ce fait nous a été assuré par un si grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier.

en fait plus de moitié. Son plumage est à peu près de la même couleur, noir brunâtre, que celui du premier : seulement il est un peu plus varié par la bordure de verd brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes ; en sorte que si l'on en jugeoit par ces différences de grandeur et de couleurs, on pourroit regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce. Mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais ; les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers : néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres ; ils vont de même en troupes ; ils se tiennent sur le bord des eaux salées ; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

On lui a aussi donné le nom d'*oiseau diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière, le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine ; et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité, qui est crochue : cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure ; au-dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation

L'ANI DES SAVANES *.

Première espèce.

Cet ani est de la grosseur d'un merle ; mais sa grande queue lui donne une forme allongée ; elle a sept pouces ; ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi. Le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur ; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte : c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un verd foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'apperçoit pas

* Voyez les planches enluminées, nº 102, fig. 2, sous la dénomination de *petit bout de petun.*

à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si sociable, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches, sans le garnir; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel sociable; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les

heures du jour; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère ; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivans. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpens, lézards et autres reptiles ; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si sociable, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches, sans le garnir; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel sociable; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les

heures du jour; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivans. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpens, lézards et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS *.

Seconde espèce.

CET oiseau est plus grand que le précédent, et à peu près de la grosseur d'un geai; il a dix-huit pouces de longueur en y comprenant celle de la queue, qui

* Voyez les planches enluminées, n° 102, fig. 1, sous la dénomination de *grand bout de petun de Cayenne.*

Le tour des yeux, qui est rouge dans cette planche, n'est pas de cette couleur dans la nature, mais brun noirâtre, comme on le voit dans la même planche, fig. 2.

Ani, *Supplément à l'Encyclopédie*, t. I, article *ani*, par M. Adanson. Nous devons observer que le savant auteur de cet article paroît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid : cependant ce fait nous a été assuré par un si grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier.

en fait plus de moitié. Son plumage est à peu près de la même couleur, noir brunâtre, que celui du premier : seulement il est un peu plus varié par la bordure de verd brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes ; en sorte que si l'on en jugeoit par ces différences de grandeur et de couleurs, on pourroit regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce. Mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais ; les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers : néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres ; ils vont de même en troupes ; ils se tiennent sur le bord des eaux salées ; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venois d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre Deshayes, au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domingue.........Les nègres lui donnent différentes dénominations, celles de *bout de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, *etc.* Si on fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de son vol, au peu de pesanteur de son corps relativement à son volume, on n'aura pas de peine à le reconnoître pour un oiseau indigène de ces climats du nouveau monde. Comment, en effet, avec un vol si borné et des ailes si foibles, pourroit-il franchir le vaste intervalle qui sépare les deux continens ?....... Son espèce est particulière à l'Amérique méridionale. Lorsqu'il vole, il étend et élargit sa queue ; mais il vole moins vîte et moins long-temps que les perroquets...... Il ne peut soutenir le vent,

et les ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

« Ils habitent les endroits cultivés, ou ceux qui l'ont été anciennement; on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie. Ils se nourrissent de diverses espèces de graines et de fruits ; ils mangent des grains du pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. Dans la disette, ils font la guerre aux chenilles et à quelques autres insectes. Nous ne dirons pas qu'ils aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un piaulement assez simple. Il y a pourtant des occasions où sa façon de s'exprimer est plus variée; elle est toujours aigre et désagréable; elle change suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Apperçoit-il quelque chat ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses semblables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure. Son épouvante est sur-tout remarquable lorsqu'il a des petits, car il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid..... Ces oiseaux vivent en société sans être en aussi

grandes bandes que les étourneaux; ils ne s'éloignent guère les uns des autres...... et même, dans le temps qui précède la ponte, on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la construction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune leurs œufs, et y élever leurs petits. Cette bonne intelligence est d'autant plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux les liens qui les attachoient à d'autres individus de leur espèce...... Ils entrent en amour de bonne heure : dès le mois de février les mâles cherchent les femelles avec ardeur, et, dans le mois suivant, le couple amoureux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction du nid...... Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paroissent l'être autant que les moineaux; et pendant toute la saison que dure leur ardeur, ils sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre temps...... Ils nichent sur les arbrisseaux, dans les cafiers, dans les buissons et dans les haies; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en

plusieurs branches........ Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leurs œufs avec des feuilles et des brins d'herbe à mesure qu'elles les pondent........ Elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation, lorsqu'elles sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture...... Les femelles qui couvent dans le même nid, ne se chicanent pas comme font les poules lorsqu'on leur donne un panier commun; elles s'arrangent les unes auprès des autres : quelques unes cependant, avant de pondre, font, avec des brins d'herbe, une séparation dans le nid, afin de contenir en particulier leurs œufs; et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres avec les siens; elle les rassemble, les entasse et les entoure de

feuilles : par ce moyen, la chaleur se répartit dans toute la masse, et ne peut se dissiper......Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par ponte....... Ces oiseaux construisent leur nid très-solidement, quoique grossièrement, avec de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux : le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles tendres et qui se fanent bientôt; c'est sur ce lit de feuilles que sont déposés les œufs. Ces nids sont fort évasés et fort élevés des bords; il y en a dont le diamètre a plus de dix-huit pouces : la grandeur du nid dépend du nombre des femelles qui doivent y pondre. Il seroit assez difficile de dire au juste si toutes les femelles qui pondent dans le même nid, ont chacune leur mâle : il se peut faire qu'un seul mâle suffise à plusieurs femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre lorsqu'il s'agit de construire les nids : alors il ne faudroit plus attribuer leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres dans cet ouvrage.......Ces

œufs sont de la grosseur de ceux de pigeon; ils sout de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches vers les bouts, comme la plupart des œufs des oiseaux sauvages....... Il y a apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an; cela dépend de ce qui arrive à la première; quand elle réussit, elles attendent l'arrière-saison avant d'en faire une autre : si la ponte manque, ou si les œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font une seconde peu de temps après la première; vers la fin de juillet ou dans le courant d'août, elles commencent la troisième. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en mars; en mai et en août, on trouve des nids de ces oiseaux......... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend qu'en les prenant jeunes, on peut leur donner la même éducation qu'aux perroquets, et leur apprendre à parler, quoiqu'ils aient la langue applatie et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse et arrondie,......

» La même amitié, le même accord qui ne s'est point démenti pendant le temps de l'incubation, continue après que les petits sont éclos : lorsque les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la petite famille...... Les mâles aident à fournir les alimens. Mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, cependant sans jalousie et sans colère; elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères. La nourriture qu'elles leur donnent dépend de la saison : tantôt ce sont des chenilles, des vers, des insectes; tantôt des fruits; tantôt des grains, comme le mil, le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc...... Au bout de quelques semaines les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes; mais ils ne s'aventurent pas au loin : peu de temps après, ils vont se percher auprès de leurs père et mère, sur les arbrisseaux, et c'est là que les oiseaux de proie les saisissent pour les emporter.......

» L'ani n'est point un oiseau nuisible :

il ne désole point les plantations de riz, comme le merle; il ne mange pas les amandes du cocotier comme le charpentier (le pic); il ne détruit pas les pièces de mil comme les perroquets et les perruches. »

LE HOUTOU, OU MOMOT *.

Nous conservons à cet oiseau le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la Guiane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix : il ne manque jamais d'articuler *houtou* brusquement et nettement, toutes les fois qu'il saute. Le ton de cette parole est grave, et tout semblable à celui d'un homme qui la prononceroit; et ce seul caractère suffiroit pour faire reconnoître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

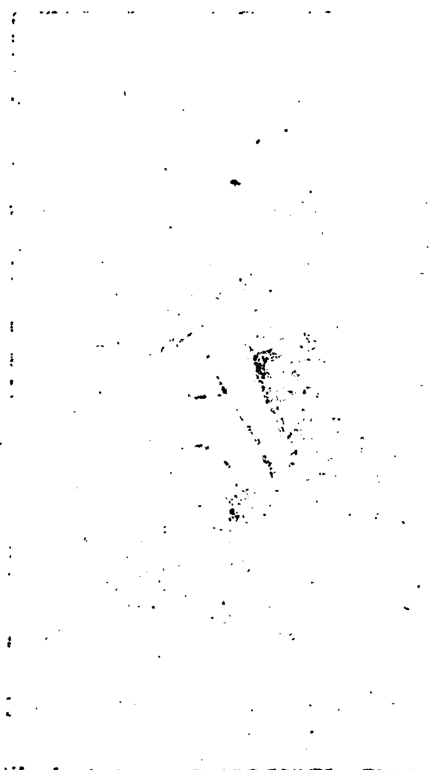
Fernandès, qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas apperçu qu'il l'in-

* Voyez les planches enluminées, n° 370, sous la dénomination de *motmot du Bresil.* On auroit dû dire, *motmot du Mexique;* car *motmot* est un nom mexicain que Fernandès a cité pour cet oiseau, tandis qu'au Bresil il ne porte pas le nom de *motmot*, mais celui de *guira-guainumbi*, que Marcgrave nous a conservé.



LE HOUTOU ou MOMOT.

J. Pauquet S.



diquoit sous deux noms différens ; et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs, qui ont également fait deux oiseaux d'un seul. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé. L'erreur de Fernandès est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avoit qu'une seule penne ébarbée : il a cru que c'étoit une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature ; car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes par paires et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que dans l'individu qu'a vu Fernandès, cette penne de moins avoit été arrachée, ou qu'elle étoit tombée par accident ; car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence : ainsi l'on peut présumer, avec tout fondement, que ce second oiseau qui n'avoit qu'une penne ébarbée, n'étoit qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie ; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes

pennes de la queue; il a les doigts disposés comme les martin-pêcheurs, les manakins, etc. Mais ce qui le distingue de ces oiseaux et même de tous les autres, c'est la forme de son bec, qui, sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules. Ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffiroit encore pour le faire reconnoître; néanmoins il en a un autre plus singulier, et qui n'appartient qu'à lui: c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, de peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nud, c'est-à-dire, ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit: ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte; car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des pennes de la queue n'étoit pas produite par la Nature, et que ce pouvoit être un

caprice de l'oiseau, qui arrachoit lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent : mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières, et qu'à mesure que l'oiseau vieillit, ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparoissent tout-à-fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne seroit pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards, qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre. Néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le sexe ; car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire. Comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré. On ne peut

nourrir ceux que l'on prend vieux; ils sont tristement craintifs ; et refusent constamment de prendre la nourriture. C'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire, et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts ; il ne va ni en troupes ni par paires : on le voit presque toujours seul à terre, ou sur des branches peu élevées; car il n'a, pour ainsi dire, point de vol; il ne fait que sauter vivement, et toujours prononçant brusquement *houtou*. Il est éveillé de grand matin, et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisoit son nid au-dessus des grands arbres : non seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'acouchis ou d'autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans

l'intérieur des terres de la Guiane; mais ils fréquentent très-rarement les environs des habitations. Leur chair est sèche, et n'est pas trop bonne à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits ; et comme c'est la troisième méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y a grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci, dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connoissoit pas; car il est certain que le houtou est le même oiseau que le guira-guainumbi de Marcgrave, qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au-dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits, comme le dit Pison.

LES HUPPES,

LES PROMEROPS,

ET

LES GUÊPIERS.

S'il est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connoissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes, et qui se ressemblent à beaucoup d'égards. On ne peut trop comparer ces sortes d'objets; on ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil : il résulte de ces rapprochemens, de ces comparaisons, une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles où l'on n'avoit d'abord apperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir en un seul article ce que j'ai à dire

de général sur les genres très-voisins des huppes, des promerops et des guêpiers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double, qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre, si ce n'est à celle des kakatoes, par son bec long, menu et arqué, et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions : mais on a dû la rapporter à ce genre, dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourroit dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppes sans huppe : mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guêpiers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulière-

ment à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guêpiers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppes et des promerops d'une part, et les becs longs, droits, gros et pointus des martin-pêcheurs, d'autre part; toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guêpier vit d'insectes comme les huppes et les promerops, et non de petits poissons comme les martin-pêcheurs: or l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des alimens.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guêpiers et celui des martin-pêcheurs. Premièrement, la belle couleur d'aigue-marine qui n'est rien moins que commune dans les oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guêpier. En second lieu, dans le plus

grand nombre des espèces de guêpiers, les deux pennes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédantes. Troisièmement, il nous présente aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guêpiers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guêpiers et des promerops, la Nature, toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre : ces nuances, ce sont des oiseaux qui sont guêpiers par quelques parties, et promerops par d'autres parties. J'applique à ce petit genre intermédiaire, ou, si l'on veut, équivoque, le nom de *merops*.

Tous ces différens oiseaux qui ont déja tant de rapports entre eux, se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus

LA HUPPE *.

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau avoit pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête : il auroit dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom français, est non seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe

* Voyez les planches enluminées, n° 52.



LA HUPPE.

J. S. anquer S.

qu'elle. Il avoit deux voix fort différentes: l'une plus douce, plus intérieure, qui sembloit se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimoit la colère ou l'effroi. Jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa: mais ce fut un effet de la crainte; passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au desir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau: encore s'éloigna-t-il fort peu; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avoit laissé sa fenêtre ouverte: tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui étoit devenue né-

de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure *. J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet, étant déja vieux ou du moins adulte, et qui, par conséquent, avoit les habitudes de la Nature : son attachement pour la personne qui le soignoit, étoit devenu très-fort et même exclusif; il ne paroissoit content que lorsqu'il étoit seul avec elle. S'il survenoit des étrangers, c'est alors que sa huppe se relèvoit par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il alloit se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvoit dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissoit jusqu'à descendre de son asyle, mais c'étoit pour voler droit à sa maîtresse : il étoit occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et sembloit ne voir

* On ajoute qu'elle cherche le feu, qu'elle aime à se coucher devant la cheminée, à s'y épanouir. Celle dont je vais parler appartenoit à mademoiselle Lemulier, mariée depuis à M. Dumesniel, mestre-de-camp de cavalerie.

qu'elle. Il avoit deux voix fort différentes: l'une plus douce, plus intérieure, qui sembloit se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimoit la colère ou l'effroi. Jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa: mais ce fut un effet de la crainte; passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au desir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau: encore s'éloigna-t-il fort peu; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avoit laissé sa fenêtre ouverte: tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui étoit devenue né-

cessaire! Il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avoit cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue [1]: elle l'aimoit passionnément, et s'élançoit pour l'aller prendre dans la main; elle refusoit, au contraire, celle qui étoit cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés, en effet, comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et sur-tout les insectes terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres [2].

[1] Gesner en a nourri une avec des œufs durs; Olina avec des vers et du cœur de bœuf ou de mouton coupé en petites tranches longuettes, ayant à peu près la forme de vers: mais il recommande sur-tout de ne la point renfermer dans une cage.

[2] Les arbres où elle se perche le plus volontiers,

J'appelle insectes terrestres ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les scarabées, les fourmis [1], les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc. [2]: c'est-là le véritable

ce sont les saules, les osiers, et apparemment tous ceux qui croissent dans les terres humides. Les huppes apprivoisées se tiennent aussi bien plus souvent à terre que perchées.

[1] M. Frisch dit qu'elle fouille, avec son long bec, dans les fourmillières pour y chercher des œufs de fourmis. Celle qu'a nourrie Gesner étoit très-friande en effet de ces œufs ou nymphes de fourmis; mais elle rejetoit les fourmis elles-mêmes.

[2] M. Salerne ajoute qu'elle purge la maison de souris : mais c'est sans doute en les poursuivant et les mettant en fuite; car il est évident qu'avec un bec aussi grêle, des serres aussi foibles, et un gosier aussi étroit, elle ne peut ni s'en saisir, ni les dévorer, encore moins les avaler tout entières. On sait qu'elle mange aussi les substances végétales, entre autres des baies de myrte et des raisins. J'ai trouvé dans le gésier de celles que j'ai disséquées, outre les insectes et les vers, tantôt de l'herbe, de

appât qui, en tout pays, attire la huppe dans les terrains humides [1], où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui, en Égypte, la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car, à mesure qu'il rentre dans ses bords [2], il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce [3] : aussi les huppes de passage

petites graines, des bourgeons, tantôt des grains ronds d'une matière terreuse, quelquefois de petites pierres, quelquefois rien du tout.

[1] C'est parce qu'elle court ainsi dans la vase qu'on lui trouve presque toujours les pieds crottés.

[2] On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la huppe en Égypte annonçoit aux habitans de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles : aussi jouoit-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens.

[3] Entre autres, d une espèce d'insecte particulière à l'Égypte, et qui ressemble au cloporte. Le Nil

sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger. Je dis les huppes de passage ; car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rossette, et qu'on ne mange jamais. Il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire [1], où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons [2]. On peut, en effet, concevoir que des huppes vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que

laisse aussi beaucoup de petites grenouilles, et même du frai de grenouille, dans les endroits qu'il a inondés ; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux insectes.

[1] On en mange à Bologne, à Gènes, et dans quelques autres contrées de l'Italie et de la France tant méridionale que septentrionale. Quelques uns les préfèrent aux cailles. Il est vrai que toutes nos huppes sont de passage.

[2] Ces deux dernières notes m'ont été communiquées par M. de Sonini, dans deux lettres datées du Caire et de Rossette, les 4 septembre et 5 novembre 1777.

celles qui vivent à portée d'une ville considérable, ou des grands chemins qui y conduisent: les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les insectes, dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot dans le sein de la Nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent par-tout où il y a un grand nombre d'hommes réunis; ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair *. Il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a

* C'est donc uniquement à ces huppes des cités, à ces huppes sédentaires, que l'on doit rapporter ce que Belon dit, peut-être trop généralement, de toutes les huppes, « que leur chair ne vaut rien, « et que n'y a personne en aucun pays qui en « veuille tâter ». C'étoit et c'est encore une nourriture immonde chez les Juifs.

d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci [1].

En Égypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes; et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps, *zi, zi* [2]. Dans la plupart des autres pays, elles vont seules, ou tout au plus par paires. Quelquefois, au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées. D'autre part, comme

[1] Il y a plusieurs moyens indiqués pour faire passer ce goût de musc : le plus généralement recommandé, c'est de couper la tête à la huppe au moment qu'elle vient d'être tuée. Cependant les parties postérieures sont plus musquées que les parties antérieures.

[2] Note communiquée par M. de Sonini.

elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes en s'envolant se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Lapponie jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance, d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. On en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs * les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. Mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route; car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu

* Entre autres M. le commandeur des Mazys.

ou point du tout l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux ; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensoit Aristote. Mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe; car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celle de Camargue en Provence *. Frisch dit qu'elles ont, comme les pics, la faculté de grimper sur l'écorce des arbres; et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font, comme les pics, leur ponte dans des trous d'arbre : elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de muraille, sur le terreau ou la poussière

* Note communiquée par M. le marquis de Piolenc.

qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière. Mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étoient en effet sans litière, et les deux autres avoient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes, * etc. Or tout cela peut se concilier; car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

* Il y avoit au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de hannetons, quelques vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits. Les six arbres où se sont trouvés ces nids, sont trois griottiers, deux chênes et un poirier. Les plus bas de ces nids étoient à trois ou quatre pieds de terre; les plus hauts, à dix.

On a dit, il y a long-temps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisoit son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de rénard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme [1]; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser par la mauvaise odeur les ennemis de sa couvée [2]: mais le fait n'est pas plus vrai

[1] Il est assez singulier que les anciens, qui regardoient la huppe comme une habitante des montagnes, des forêts, des déserts, lui aient imputé d'employer à son nid les excrémens de l'homme : c'est encore ici un de ces faits particuliers mal-à-propos généralisés. Il a pu arriver qu'une huppe couveuse ait ramassé sur des immondices quelconques les insectes qu'elle destinoit à ses petits; qu'elle se soit salie en les ramassant, et qu'elle ait fait son nid : il n'en falloit pas davantage à des observateurs superficiels pour conclure que c'étoit une habitude commune à toute l'espèce.

[2] On a dit aussi que c'étoit afin de rompre les charmes qui pouvoient être jetés sur sa couvée; car la huppe passoit pour être fort savante dans ce genre : elle connoissoit toutes les herbes qui détruisent l'effet des fascinations, celles qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les

que l'intention; car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid, comme fait la sittelle. D'un autre côté, il est très-vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur: lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore foibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au dehors; ils restent donc fort long-temps dans leur ordure, et on ne

mieux fermées. L'on a voulu donner crédit à cette dernière fable, en y ajoutant une autre fable non moins absurde. Elien raconte sérieusement qu'un homme ayant bouché trois fois de suite le nid d une huppe, et ayant bien reconnu l'herbe dont elle se servit autant de fois pour l'ouvrir, il employa avec succès la même herbe pour charmer les serrures des coffres-forts. La mort même ne fait qu'exalter ses vertus et leur donner une nouvelle énergie : son cœur, son foie, sa cervelle, etc. mangés avec certaines formules mystérieuses, appliqués, suspendus sur différentes parties du corps, communiquent le don de prophétie, guérissent la migraine, rétablissent la mémoire, procurent le sommeil,

peut guère les manier sans s'infecter les doigts *. C'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, *sale comme une huppe*. Mais ce proverbe induiroit en erreur, si l'on vouloit en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la mal-propreté ; elle ne s'apperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires ; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe ; car celle dont j'ai

donnent des songes agréables ou terribles, etc. Autrefois elle passoit en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure ; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étoient mieux fondés, ce me semble, à croire que lorsqu'on l'entendoit chanter, avant le temps où l'on avoit coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçoit de bonnes vendanges : en effet, ce chant prématuré supposoit un printemps doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

* C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, et voulant tirer d'un chêne creux une couvée de huppes qui y étoit établie.

parlé ci-dessus, non seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retiroit toujours pour cela sur ce même ciel-de-lit où elle se réfugioit lorsqu'elle étoit effarée; et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il étoit tout à la fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs *, mais plus communément quatre ou cinq : ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix; et ils n'écloyent pas tous, à beaucoup près, au même terme; car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différoient beaucoup entre elles par la taille : dans la plus grande, les pennes de la queue

* M. Linnæus et les auteurs de la *Zoologie britannique* ne parlent que de deux œufs; mais ce cas est aussi rare, du moins dans nos contrées, que celui de sept œufs. Il peut se faire que dans les pays plus septentrionaux, tels que la Suède, les huppes soient moins fécondes.

sortoient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus petite de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits; mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable, s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'Ornithologie italienne, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an. Les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connoissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou;* c'est sur-tout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin *. Ceux qui ont écouté ces oiseaux avec atten-

* Aristophane exprime ainsi le chant de ces oiseaux, *epopoe, popopo, popoe, popoe, io, io, ito, ito, ito, ito;* mais il me semble qu'il les fait un peu parler grec. De tous les noms qui leur ont été donnés, celui qui rend le mieux leur vrai chant

tion, prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différens accens appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc. Cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut. Celle-ci avoit un goût marqué pour le son des instrumens : toutes les fois que sa maîtresse jouoit du clavecin ou de la mandoline, elle venoit se poser sur ces instrumens ou le plus près possible, et s'y tenoit autant de temps que sa maîtresse continuoit de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les piéges, sur-tout à l'abreuvoir. A la vérité, la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avoit évité

est celui de *boubou*, sous lequel ils sont connus en Lorraine et dans quelques autres provinces de France. Ποπποζειν, en grec, signifie *chanter comme une huppe.*

les piéges multipliés qu'on lui avoit tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante; mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déja citée plusieurs fois, avoit été prise au filet, et qu'elle buvoit de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite, comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger : cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage, de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières, pour y chercher les vers, les œufs de fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer; car elles se laissent approcher de fort près*, et leur vol, quoique sinueux et

* Ceux qui ont voulu juger de ce qu'étoit la

sautillant, est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou, si l'on veut, aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vanneau *, et posées à terre elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids : mais quoiqu'en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en cer-

huppe, par ce qu'elle devoit être d'après la mythologie, n'ont pas manqué de dire qu'elle étoit très-sauvage, qu'elle ne s'enfonçoit dans la profondeur des forêts, qu'elle ne gagnoit la cime des montagnes, etc. que pour fuir les hommes. Au reste, des chasseurs m'ont assuré que cet oiseau se laissoit un peu moins approcher sur l'arrière-saison, sans doute parce qu'il a un peu plus d'expérience.

* C'est sans doute à cause de cette conformité dans la façon de voler, jointe à la belle touffe de plumes dont la tête du vanneau est ornée, qu'on a donné à celui-ci, et qu'on lui donne encore en Angleterre, le nom de *huppe :* ce sont d'ailleurs des oiseaux de même taille.

taines circonstances il y en soit resté quelques unes; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot trop foibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avoient servi de nid; elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avoit fait perdre; quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passoient l'hiver dans les arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes *, comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques uns, la huppe étoit, chez les Égyptiens, l'emblême de la piété filiale : les jeunes prenoient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caducs;

* C'est par cette raison, dit G. Agricola, qu'on les voit au printemps presque toutes déplumées.

ils les réchauffoient sous leurs ailes; ils leur aidoient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes; ils souffloient sur leurs yeux malades et y appliquoient des herbes salutaires; en un mot, ils leur rendoient tous les services qu'ils en avoient reçus dans leur bas-âge. On a dit quelque chose de pareil de la cigogne; hé! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux!

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina; mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie, faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux: il ne seroit pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé, qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paroît plus grosse qu'elle n'est en effet; sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou

moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse.

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus longues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle, d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière, appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le

reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue noires, rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer-à-cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion; la plus basse, qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant * de même couleur qui traverse

* Lorsque la queue est entièrement épanouie,

la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau. Enfin, qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudroit en donner en décrivant séparément chaque plume, et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paroissent sur la face supérieure de l'aile, paroissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par-dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avoit toutes ces mêmes couleurs et tout aussi décidées: peut-être étoit-elle un peu vieille; ce qu'il

ce croissant se change en une bande toute droite, parce que sa convexité est tournée du côté du corps, et qu'il va toujours s'ouvrant de plus en plus à mesure que les pennes deviennent plus divergentes.

y a de sûr, c'est qu'elle n'étoit pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'Ornithologie italienne.

Longueur totale, onze pouces environ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur, l'une et l'autre sont assez mousses; narines oblongues et peu recouvertes; langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur; ouvertures des oreilles, à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement; tarse, dix lignes; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange; ongle postérieur le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux; vol, dix-sept pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon), dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus

courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal, du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyoit un prolongement en forme de douille dans le duodenum; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes; petit axe, de sept à douze lignes; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très-légers vestiges de cœcum; à l'angle de la bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine; les deux branches de cette même trachée-artère, formées par-derrière d'une membrane semblable, et par-devant d'anneaux cartilagineux de forme sémi-circulaire. Le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec : lorsqu'il est tiré en arrière, la huppe se relève; et lorsqu'il est tiré du côté du bec, elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avoit des œufs de différentes ...s : le plus gros avoit une ligne ...tre.

VARIÉTÉS DE LA HUPPE.

Les anciens disoient que cet oiseau étoit sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre : cela dépend, sans doute, de la mue; car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres. Au surplus, des personnes qui ont élevé des huppes, ne se sont pas apperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-parti de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entourné*, et qui manque à l'espèce que nous connoissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espe-

rance fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avoit reconnue long-temps auparavant dans les environs de ce cap : elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses ; mais en y regardant de plus près, on s'apperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus alongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse, qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu rapporté du même pays avoit le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun. C'étoit sans doute un jeune ; car il étoit plus petit que les autres, et il avoit le bec de cinq lignes plus court.

Enfin M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété, dont l'aigrette étoit bordée de bleu céleste.

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE *.

CET oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés par sa grosseur; par son bec plus court et plus pointu ; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze; par la forme de sa langue, qui est assez longue, et

* Voyez les planches enluminées, n° 697, où cet oiseau est représenté sous le nom de *huppe du cap de Bonne-Espérance.*

L'oiseau de Madagascar que Flaccourt nomme *tivouch*, paroît avoir du rapport avec celui-ci : sa tête est ornée d'une belle huppe, et son plumage n'est que de deux couleurs, noir et gris. On peut supposer que c'est du gris clair.

dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets ; enfin par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge et tout le dessous du corps, blancs sans tache ; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures ; une tache blanche sur l'aile ; l'iris d'un brun bleuâtre ; le bec, les pieds, et même les ongles, jaunâtres.

Cet oiseau se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du cap de Bonne-Espérance. On a trouvé dans son estomac des graines, des baies de *pseudobuxus*. Son poids est de quatre onces ; mais il doit varier beaucoup, et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces ; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur ; celui-ci tout aussi large ; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de

petites tubérosités dont le nombre varie ; narines comme notre huppe ; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu ; vol, dix-huit pouces ; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes ; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes.

LE PROMERUPE.

CETTE espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paroissent capables de former, en se relevant, une aigrette peu différente de celle de notre huppe : or, en différât-elle un peu, toujours seroit-il vrai que, par ce seul caractère, cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops ; mais, d'un autre côté, il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare. Il a la gorge, le cou, la tête et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir; les ailes et la queue d'un rouge bai clair; le ventre cendré clair; le bec et les pieds de

couleur plombée. Sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces ; bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu ; tarse, environ neuf lignes ; ailes courtes ; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales ; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS

A AILES BLEUES.

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes ; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge pourpré ; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet ; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant ; le ventre jaune clair ; les yeux surmontés d'une tache de même couleur ; le bec noirâtre, bordé de jaune. Cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts ; bec, vingt lignes, un peu arqué ; tarse, huit lignes et demie ; ailes courtes ;

queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ *.

CET oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue verd d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

* Voyez les planches enluminées, n° 637, où cet oiseau est représenté sous le nom de *promerops du cap de Bonne-Espérance*.

L'individu de nos planches enluminées, n° 637, paroît être le mâle, parce qu'il est plus tacheté et que les couleurs sont plus tranchées ; il a sur les ailes une raie grise très-étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson n'a point cette raie ; ses couleurs sont plus foibles, et il est moins tacheté sous le corps. Je crois que c'est la femelle ; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces ; bec, seize lignes ; tarse, dix lignes deux tiers ; ailes courtes ; vol, treize pouces ; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales ; celles-ci étagées ; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE RAYÉ *.

CET oiseau se trouve à la nouvelle Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat. Le mâle a la gorge, le cou et la tête, d'un beau noir, animé sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun, avec une teinte de verd foncé sur le cou, le dos et les ailes; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des pennes latérales, qui a le côté intérieur noir; la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avoit une teinte

* Voyez les planches enluminées, n° 638, où cet oiseau est représenté sous le nom de *promerops de la nouvelle Guinée*.



LE PROMÉROPS À VENTRE RAYÉ.

J. Fouquet S.

de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête, du même brun que le dessus du corps, et sans aucun reflet; dans tout le reste, elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles : les plus courtes ont quatre pouces; les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS
A PAREMENS FRISÉS [1].

Les paremens frisés qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce [2], consistent en deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air

[1] Voyez les planches enluminées, nº 639, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grand promerops de la nouvelle Guinée.*

Le nom de *quatre-ailes*, qui a été donné par des voyageurs à un oiseau de proie d'Afrique, pourroit très-bien convenir au promerops dont il s'agit ici.

[2] Le sifilet décrit ci-devant (tome V) a aussi des espèces de paremens; mais ils n'ont point la même forme, ni ne sont composés des mêmes plumes, et ceux du manucode noir, dit *le superbe*, sont dirigés en sens contraire.

tout-à-fait distingué. Ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes, au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe. Les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un verd brillant, changeant en bleu et violet, d'où résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ces plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le verd et le bleu. La tête et le ventre sont d'un beau verd changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage, la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux du velours, non seulement à l'œil, mais au toucher. Il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme alongée, paroît court et excessivement petit, en comparaison de sa très-longue queue. Le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops de la nouvelle Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre, suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues: les plus courtes ont six à sept pouces; les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ.

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différens endroits : une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec ; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes ; enfin une teinte jaune sur tout le reste. La base du bec est entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau. Je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandès, qui est de la même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère guère de celui du promerops orangé que, comme dans beaucoup d'espèces, le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête et les ailes, variés, sans aucune régularité, de cen-

dré et de noir : tout le reste de son plumage est jaune ; l'iris d'un jaune pâle ; le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés. Il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant, ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guiane, dans les petites îles que forme la rivière de Berbice à son embouchure *, au nord de la Guiane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi ; bec, treize lignes ; tarse, dix ; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales ; dépasse les ailes d'environ un pouce.

* Seba dit *in insulis Barbicensibus*, qui se traduit mieux, ce me semble, par *île de la Berbice*, que par *îles Barbades*.

LE FOURNIER *.

C'EST ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guêpiers. Il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guêpiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur. On le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncé sur les parties supérieures, beaucoup plus clair et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les pennes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

* Voyez les planches enluminées, n° 739, où cet oiseau est représenté sous le nom de *fournier de Buenos-Ayres.*

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION *.

TEL est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques ; il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres ; et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guêpiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les infé-

* Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous ;* et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon*, ou *philedon*, ou *deosculator*, c'est-à-dire, *baiseur*. Il me paroît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

rieures ; les joues noires ; le bec noirâtre ; les yeux environnés d'une peau nue ; le derrière de la tête varié de blanc. Les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. L'individu qu'a décrit M. Commerson, venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandois ; il pesoit cinq onces, et avoit à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces ; bec, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe ; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par-derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base ; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil ; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur ; le postérieur le plus fort de tous ; vol, dix-huit pouces ; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près

LE POLOCHION *.

Tel est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques ; il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres ; et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guêpiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les infé-

* Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous ;* et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon,* ou *philedon,* ou *deosculator,* c'est-à-dire, *baiseur.* Il me paroît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU.

Seba, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, paroît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison ; car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge et tout le dessous du corps ; elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée ; un bleu clair et brillant règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue : l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure. Le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur ; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Bresil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guêpier; il en a les pieds courts: mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure qui indique la même disposition de doigts; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops: c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUÊPIER *.

CET oiseau mange non seulement les guêpes, qui lui ont donné son nom françois, et les abeilles, qui lui ont donné son nom latin, anglois, etc., mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie dont il est le plus friand, et les enfans de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons dans l'eau. Ils

* Voyez les planches enluminées, n° 938.

En italien, *dardo*, *dardaro*, *barbaro*, *gaulo*, *ievolo*, *lupo dell' api*; en Sicile, *piccia ferro* (bec de fer); en espagnol, *aveiuruco*; en allemand, *imbenwolf*, *imbenfrass*, *gelber-bienenwolf*; en polonois, *zotna*, *zotcawa*.

A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal*, quoiqu'il n'ait de rouges que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene*.



LE GUÊPIER.

J. Pauquet S.

LE GUÊPIER *.

CET oiseau mange non seulement les guêpes, qui lui ont donné son nom françois, et les abeilles, qui lui ont donné son nom latin, anglois, etc., mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie dont il est le plus friand, et les enfans de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons dans l'eau. Ils

* Voyez les planches enluminées, n° 938.

En italien, *dardo*, *dardaro*, *barbaro*, *gaulo*, *ievolo*, *lupo dell' api*; en Sicile, *piccia ferro* (bec de fer); en espagnol, *aveiuruco*; en allemand, *imbenwolf*, *imbenfrass*, *gelber-bienenwolf*; en polonois, *zotna*, *zotcawa*.

A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal*, quoiqu'il n'ait de rouges que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene*.

passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante ; ils attachent cette épingle à un long fil : la cigale n'en voltige pas moins, et le guêpier l'appercevant, fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment* ; et il paroît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même temps de petites pierres, comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Ray soupçonne, d'après les rapports multipliés, tant internes qu'externes, de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guêpiers sont très-communs dans l'île de Candie, et si communs, qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon, témoin oculaire, où on ne les voie voler. Il ajoute que les Grecs de terre ferme ne les

* Le seul que j'aie eu occasion d'ouvrir avec M. le docteur Rémond, avoit cinq gros bourdons dans son gésier. Belon a trouvé dans l'estomac de ceux qu'il a ouverts, des graines de lampsane, de caucalis, de navet, de froment, etc.

connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays : mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie ; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux. Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics; et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage * : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776 : ils se tinrent

* Belon doutoit qu'ils restassent pendant l'hiver dans l'île de Candie ; mais il n'avoit aucune observation là-dessus. Ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisoient dans les déserts.

toujours ensemble, et crioient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre. Leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée *; ils le faisoient entendre étant posés et en volant. Ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers, qui étoient alors en fleurs, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles : on les voyoit souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. Ils parurent toujours défians, et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé

* Belon le compare « au son tel que feroit « un homme en sublant ayant la bouche close en « rondeur, qui chanteroit *grulgrurururul*, aussi « haut comme un loriot ». D'autres prétendent qu'il dit *crou, crou, crou*. L'auteur du poème de *Philomèle* le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée :

Regulus atque merops et rubro pectore Progne
Consimili modulo zinzibulare solent.

Mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poète.

rieures; les joues noires; le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc. Les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. L'individu qu'a décrit M. Commerson, venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandois; il pesoit cinq onces, et avoit à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par-derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur; le postérieur le plus fort de tous; vol, dix-huit pouces; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près

que la paire extérieure est un peu plus courte que les autres; dépasse de trois pouces les ailes, composées de dix-huit pennes; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes, qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS
ROUGE ET BLEU.

Seba, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, paroît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison ; car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge et tout le dessous du corps ; elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée ; un bleu clair et brillant règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue : l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure. Le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur ; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Bresil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guêpier ; il en a les pieds courts : mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure qui indique la même disposition de doigts ; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops : c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

sous du corps, d'un bleu d'aigue-marine, qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures, cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange; elle passe au verd et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir; leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un verd obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de verd et de roux; le bec est noir, et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande); les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables, et dans leur teinte, et dans leur distribution; et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis, et de forme plus alongée. Il a le dos un peu convexe. Belon dit que la Nature l'a fait bossu; et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autre, sinon que cet oiseau aime tou-

jours à voler. C'est une raison peu satisfaisante; mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes, assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres. L'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se

connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays : mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie ; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux. Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics ; et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage * : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776 : ils se tinrent

* Belon doutoit qu'ils restassent pendant l'hiver dans l'île de Candie ; mais il n'avoit aucune observation là-dessus. Ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisoient dans les déserts.

toujours ensemble, et crioient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre. Leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée*; ils le faisoient entendre étant posés et en volant. Ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers, qui étoient alors en fleurs, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles : on les voyoit souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. Ils parurent toujours défians, et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé

* Belon le compare « au son tel que feroit « un homme en sublant ayant la bouche clôse en « rondeur, qui chanteroit *grulgrurururul*, aussi « haut comme un loriot ». D'autres prétendent qu'il dit *crou, crou, crou.* L'auteur du poème de *Philomèle* le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée :

Regulus atque merops et rubro pectore Progne
Consimili modulo zinzibulare solent.

Mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poète.

des autres et perché sur un picéa, tandis que le reste de la troupe étoit dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étoient dans un côteau de vigne peu éloigné ; ils y restèrent constamment sans reparoître dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe, au mois de juin 1777, dans les environs d'Anspach. M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenoient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avoient un air d'embarras, comme s'ils eussent senti qu'ils étoient dévoyés. Ils paroissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer ; mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre, quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le pas de Calais. Du côté de l'Orient, ils sont ré-

pandus dans la zone tempérée, depuis la Judée jusqu'au Bengale, et sans doute bien au-delà; mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens, dans les côteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands fleuves. Ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre ou cinq et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux de merle. Mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point: il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où

elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guêpier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir. Il ressemble aussi, à bien des égards, au martin-pêcheur, sur-tout par les belles couleurs de son plumage et la singulière conformation de ses pieds. Enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distingueroit cet oiseau de tout autre, si elle étoit bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours. Élien admire beaucoup cette singulière façon de voler : il eût mieux fait d'en douter; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu, qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-

ci, puisque, si l'on en croit Aristote, Pline, Élien, et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer; ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir; ils leur portent à manger dans leurs trous, et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables; mais du moins la morale en est bonne.

Le guêpier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron, teinté de verd; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle, avec des reflets de verd et de marron plus ou moins apparens, selon les différentes incidences de la lumière; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé, dans quelques individus, par un collier noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le des-

sous du corps, d'un bleu d'aigue-marine, qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures ; cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange ; elle passe au verd et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos ; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir ; leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un verd obscur, les moyennes de roux ; et les grandes nuancées de verd et de roux ; le bec est noir, et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande) ; les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables, et dans leur teinte, et dans leur distribution ; et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis, et de forme plus alongée. Il a le dos un peu convexe. Belon dit que la Nature l'a fait bossu ; et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autre, sinon que cet oiseau aime tou-

jours à voler. C'est une raison peu satisfaisante ; mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces ; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué ; langue mince, terminée par de longs filets ; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres ; tarse, cinq à six lignes, assez gros proportionnellement à sa longueur ; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur ; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu ; vol, seize à dix-sept pouces ; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles ; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres. L'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se

dos ; l'iris rouge ; le bec noir et les pieds cendrés : voilà les couleurs principales de dilate à sa base en une poche glanduleuse ; ventricule plutôt membraneux que musculeux, de la grosseur d'une noix ordinaire ; vésicule du fiel grande et d'un verd d'émeraude ; foie d'un jaune pâle ; deux cœcums, l'un de quinze lignes, l'autre de seize et demie. On n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avoit été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÊPIER

A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

ALDROVANDE a vu cette espèce à Rome. Elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par son bec plus court à proportion. Elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; les yeux jaunes; les paupières rouges; la poitrine rougeâtre; le cou, le ventre et le dessous des ailes, blanchâtres; le dos jaune; le croupion, la queue et les ailes, d'un roux très-vif; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces; et la langue longue et pointue, à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau étoit beaucoup plus gros que notre guêpier, et avoit vingt pouces de vol; les deux pennes intermédiaires

dépassoient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en étoit possesseur, ignoroit dans quel pays il avoit coutume d'habiter.

LE GUÊPIER A TÊTE GRISE.

Il pourroit se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcilui*, qu'il a plu à Seba de lui imposer. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guêpiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts. Il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris; le dessus du corps, du même gris, varié de rouge et de jaune; les deux longues pennes intermédiaires de la queue, d'un rouge franc; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un jaune orangé, et le bec d'un assez beau verd.

Longueur totale, neuf à dix pouces; le bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÊPIER GRIS D'ÉTHIOPIE.

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris, qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très-longue.

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU *.

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine, que partout ailleurs; les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un bleu franc; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à l'île de France. Sa taille n'est guère au-dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus alongée.

* Voyez les planches enluminées, n° 252, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier de l'île de France*.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix-neuf lignes; tarse, cinq et demie; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales, et les ailes de trois pouces et demi; ces ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la troisième la plus longue.

VARIÉTÉ.

Le *guêpier marron et bleu du Sénégal* *. C'est une variété de climat. On ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans sa dénomination ; mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce précédente : la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les pennes des ailes, excepté les pennes les plus voisines du dos, et sur les pennes de la queue, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre.

Ce guêpier se trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanson. Sa longueur totale est d'environ un pied : il est, au reste, proportionné à peu près comme celui de l'île de France.

* Voyez les planches enluminées, n°. 314, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier à longue queue du Sénégal.*

LE PATIRICH *.

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le verd obscur et changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un verd obscur; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure. Mais ce qui caractérise le plus cet oiseau, et lui donne

* Voyez les planches enluminées, n° 259, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier de Madagascar*.

une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre : cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut. Le bec est noir, et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar ; il est un peu plus gros que le guêpier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers ; bec, vingt-une lignes ; tarse, cinq lignes ; doigt postérieur le plus court ; vol, quinze pouces deux tiers ; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes ; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois quarts les ailes, composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guêpier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage et leur distribution ; mais elles étoient moins tranchées ; le bec étoit moins fort, et les

deux pennes intermédiaires de la queue n'excédoient point les latérales. C'étoit sans doute une variété d'âge ou de sexe. Son bandeau étoit bordé d'aigue-marine, et il avoit le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avoit les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites et beaucoup plus longues que les latérales.

LE GUÊPIER VERD A GORGE BLEUE*.

Une petite aventure arrivée à un individu de cette espèce long-temps après sa mort, fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu, qui appartenoit à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglois, Edwards et Albin, un François, fort habile d'ailleurs, et qui avoit sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures angloises représentoient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et

* Voyez les planches enluminées, n° 740, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier à collier de Madagascar*.

toujours dans le même esprit. Nous rapporterons encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guêpier des Philippines de M. Brisson.

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différoit de notre guêpier d'Europe en ce qu'il étoit une fois plus petit, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étoient beaucoup plus longues et plus étroites. Il avoit le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé; dans le haut, par un bandeau qui passoit sur les yeux et descendoit des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes, d'un verd de perroquet; les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un verd clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue, d'un verd

obscur ; les ailes variées de verd et d'orangé, terminées de noir ; la queue d'un beau verd dessus, d'un verd rembruni dessous ; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, et cette partie excédante d'un brun foncé et très-étroite ; les côtes des pennes de la queue brunes, les pieds aussi ; le bec noir dessus, et blanchâtre à sa base dessous.

Dans l'individu décrit par M. Brisson, et qui est à peu près celui de nos planches enluminées, il n'y avoit point de bleu sur le front ; le verd du dessous du corps participoit de l'aigue-marine ; le dessus de la tête et du cou étoit du même verd doré que le dos ; en général, il y avoit une teinte de jaune doré jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue ; le bandeau noir ne passoit point sur les yeux, mais au-dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les ailes étoient doublées de fauve, et que la côte des pennes de la queue, qui étoit brune dessus, comme dans l'oiseau de M. Edwards, étoit

blanchâtre par-dessous. Enfin l'individu de nos planches enluminées avoit plusieurs pennes et couvertures des ailes et plusieurs pennes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point, à beaucoup près, les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage, non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différens âges, ni, comme on voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. J'en dis autant de l'inégalité des dimensions; inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs de ces dimensions ont été prises sur des figures. Celles de la figure d'Albin sont les plus fortes, et très-probablement les moins exactes.

L'oiseau appelé par M. Brisson, *petit guêpier des Philippines* *, est de même

* La phrase de M. Brisson est la même pour cet oiseau que pour son guêpier à collier de Madagascar, à l'exception de la couleur du bandeau et

taille et de même plumage que son guêpier à collier de Madagascar. La principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que, dans celui des Philippines, les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont au contraire un peu plus courtes ; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avoient pas encore pris tout leur accroissement, et que, dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les pennes latérales. Cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux intermédiaires paroissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont, dans leur partie excédante, les intermédiaires du guêpier verd à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre : le bandeau, au lieu d'être noir, étoit d'un verd obscur, et les pieds d'un rouge brun. Mais tout cela n'empêche pas que ce petit

du sinciput, de la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, et du demi-collier qu'il n'a point.

guêpier des Philippines de M. Brisson ne soit, ainsi que ses deux guêpiers à collier, l'un de Madagascar, et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guêpier verd à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie. Sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle seroit d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guêpier verd à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avoient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi; dépassent les ailes de quatorze lignes.

LE GRAND GUÊPIER VERD ET BLEU A GORGE JAUNE.

C'EST une espèce nouvelle, dont on est redevable à M. Sonnerat. Elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et sur-tout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue. Elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par-delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les sourcils, tout le dessous du corps, de couleur d'aigue-marine; les pennes des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un verd brun, quelques unes mordorées; les plus longues proche du corps, d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps verd

doré ; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces ; bec, vingt lignes ; tarse, six lignes ; ongle postérieur le plus court et le plus crochu ; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes ; les dix latérales à peu près égales entre elles ; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÊPIER VERD ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE*.

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guêpier du précédent; il en diffère encore par la couleur de la tête, par ses proportions, et sur-tout par la conformation de sa queue, qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes. A l'égard du plumage, du verd doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même verd que le

* C'est M. Brisson qui a fait connoître cette espèce en la décrivant, et la faisant graver sur un dessin d'après nature, communiqué par M. Poivre.

cet oiseau, qui est le plus petit des guêpiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique. C'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi ; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie ; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÊPIER VERD A QUEUE D'AZUR *.

Il a tout le dessus de la tête et du corps d'un verd sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les pennes dix-neuvième et vingtième marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au verd et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un verd

* Voyez les planches enluminées, n° 57, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grand guêpier des Philippines*.

jaunâtre changeant en fauve ; le bec noir, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines ; sa taille est au-dessous de celle de notre guêpier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes ; bec, vingt-cinq lignes ; l'angle de son ouverture bien au-delà de l'œil ; tarse, cinq lignes et demie ; doigt postérieur le plus court ; vol, quatorze pouces dix lignes ; queue, trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales ; dépasse de onze lignes les ailes, qui ont vingt-quatre pennes : la première est très-courte, et la seconde est la plus longue de toutes.

LE GUÊPIER ROUGE A TÊTE BLEUE*.

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau, et sur sa gorge, où elle devient plus foncée, et d'autre part sur le croupion et toutes les couvertures de la queue; il a le cou et tout le reste du dessous du corps, jusqu'aux jambes, d'un rouge cramoisi, nuancé de roux; le dos, la queue et les ailes, d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes; les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos, d'un verd brun, avec des reflets bleuâtres; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre, fondu avec le rouge; les moyennes terminées de brun noirâtre; le

* Voyez les planches enluminées, n° 649, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier de Nubie*.

bec noir, et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier Bruce. Elle n'est pas tout-à-fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces; bec, vingt-une lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court de tous; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue; dépasse les ailes de vingt-une lignes.

LE GUÊPIER ROUGE ET VERD DU SÉNÉGAL *.

Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un verd brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; une tache encore plus foncée derrière l'œil; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir; la gorge jaune; tout le dessous du corps blanc sale; le bec et les pieds noirs.

* Voyez les planches enluminées, n° 318, où cet oiseau est représenté sous le nom de *petit guêpier rouge et verd du Sénégal.*

Nous devons cette espèce à M. Adanson. La figure et la description sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être, ayant été faites sur la peau de l'oiseau, desséchée et conservée en herbier, c'est-à-dire, entre deux feuilles de papier.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, trois lignes et demie; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÊPIER

A TÊTE ROUGE.

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guêpier, c'est certainement à celui-ci ; car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non seulement la tête, mais encore une partie du cou : il a de plus un bandeau noir sur les yeux ; le dessus du corps d'un beau verd ; la gorge jaune ; le dessous du corps orangé clair ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, bordées de verd clair ; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un verd foncé ; la queue verte dessus, cendrée dessous ; l'iris rouge ; le bec noir, et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes orientales. Sa taille est à peu près celle du guêpier verd à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces ; bec,

seize lignes; tarse, cinq lignes; le doigt postérieur le plus court; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUÊPIER VERD
A AILES ET QUEUE ROUSSES *.

Pour compléter la description de cette espèce nouvelle, déja fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le verd est plus foncé sur la partie supérieure du corps, et plus clair sous la gorge que par-tout ailleurs ; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine ; que leur côté, ainsi que celles des pennes de la queue, est noirâtre ; les pieds d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guêpier ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre

* Voyez les planches enluminées, n° 454, où cet oiseau est représenté sous le nom de *guêpier à queue et ailes rousses de Cayenne.*

guêpier à tète jaune et blanche; mais il en diffère dans tout le reste du plumage : d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvoit pas à Cayenne. Je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guêpiers me paroît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de la Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problême.

L'ICTÉROCÉPHALE,

OU

LE GUÊPIER A TÊTE JAUNE.

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps; le dos est d'un beau marron; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de verd; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues, les moyennes variées de jaune et de bleu, et les plus grandes entièrement jaunes; les pennes des ailes noires, terminées de rouge; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base, et verte à son extrémité; le bec noir, et les pieds jaunes.

Ce guêpier est un peu plus gros que notre guêpier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gesner.

L'ENGOULEVENT *.

Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms

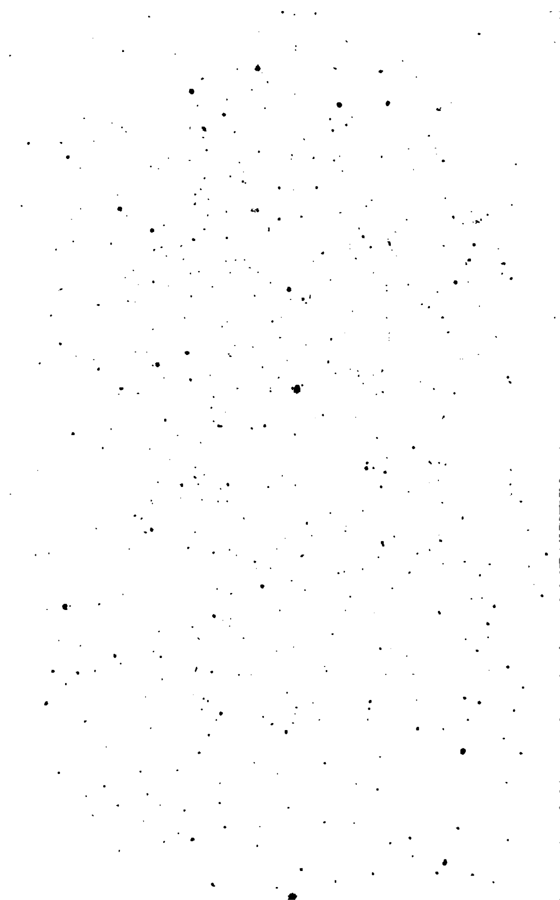
* Voyez les planches enluminées, n° 193, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *crapaud volant.*

Caprimulgus; en anglois, *the goat-sucker;* dans la province de Shropshire, *the fern-owl;* dans la province d'Yorck, *the churn-owl*, à cause du bruit qu'il fait en volant; en provençal, *chauche crapaout*, ce qui revient au *calcabotto* des Bolonois; *crapaud-volant* ou *tette-chèvre*, *chasse-paud*, *foule-crapaud;* en Sologne, *chauche-branche;* dans l'Orléanois, *coucou rouge;* en Saintonge, *fresaie* (ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Belon), autrefois *caprimulge;* en Toscane, *nottola;* à Ravenne, *cova-terra;* à Malte, *bouchraie* ou *boucraie;* dans quelques endroits de la Bourgogne, *sèche-trappe*, c'est-à-dire, *sèche-terrine*, ce qui a rapport à son habitude prétendue de téter les chèvres.



L'ENGOULEVENT.
ou TETTE CHÈVRE.

J Pauquet S



qui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et sur-tout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud volant*, de *grand merle*, de *corbeau de nuit*, et d'*hirondelle à queue quarrée*, donnés par le peuple ou par les savans à l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte : car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de téter une chèvre, que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser téter par un oiseau ; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment, en la tétant réellement, il pourroit lui faire perdre son lait : aussi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avoit des troupeaux nombreux de chèvres parqués, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissé téter par un oiseau

quelconque *. Il faut que ce soit le nom de *crapaud volant*, donné à cet oiseau, qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement.

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il est ici question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce plusieurs traits de ressemblance, soit dans la conformation extérieure, soit dans les habitudes; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourriture, dans la manière de la prendre : mais, à d'autres égards, il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour,

* M. Linnæus applique mal-à-propos à l'engoulevent ce vers d'Ovide :

Carpere dicuntur lactentia viscera rostris.
(*Fast.* lib. VI, v. 137.)

Ce vers doit se rapporter aux chouettes. Aristote ajoute que les chèvres ainsi tétées devenoient aveugles.

autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau sociable, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à crud sur la terre, par le temps de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue quarrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne en plusieurs provinces, parce que ce nom, quoiqu'un peu vulgaire, peint assez bien l'oiseau, lorsque, les ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole, avec un bourdonnement sourd, à la rencontre des insectes, dont il fait sa proie, et qu'il semble *engouler* par aspiration.

L'engoulevent se nourrit en effet d'insectes, et sur-tout d'insectes de nuit *; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est peu

* Charleton dit qu'il vit de guêpes, de bourdons, principalement de scarabées, de cantharides. Klein lui a trouvé dans le ventricule des mouches de différentes espèces, de petits scarabées, six grands

élevé sur l'horizon *; ou s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le temps est nébuleux : dans une belle journée, il ne part que lorsqu'il y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu : il a les yeux si sensibles, que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affoiblie ; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperoit fort si l'on se persuadoit qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale. Il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes : tous sont, au fond, des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

stercoraires noirs à la fois. La *Zoologie britannique* ajoute les teignes et les cousins; et Willughby les graines. Un ami de M. Hébert a trouvé dans le gosier d'un de ces oiseaux, de ces petits hanuetons que l'on voit sur la fin de l'été. On ne peut guère douter qu'il ne happe aussi les phalènes ou papillons de nuit qui se trouvent sur son passage.

* C'est sans doute par cette raison qu'Aristote le donne pour un oiseau paresseux; mais il ne le seroit tout au plus que le soir.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés ; l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent.

Les engoulevents sont très-répandus, et cependant ne sont communs nulle part ; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux grandes Indes, et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au Cabinet du roi, venant de la côte de Coromandel, et qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte. M. le commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte ; et M. le chevalier des Mazis, très-bon observateur,

me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey, en Sicile [1] et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes : ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids, et ils en partent plus tôt [2]; ils nichent, chemin faisant, dans les lieux qui leur conviennent [3], tantôt plus au midi,

[1] Un voyageur instruit m'a rapporté que, sur les montagnes de Sicile, on voyoit ces oiseaux paroître une heure avant le coucher du soleil, et se répandre pour chercher leur nourriture, de compagnie avec les guêpiers; et qu'ils alloient quelquefois cinq ou six ensemble.

[2] En Angleterre, ils arrivent sur la fin de mai, et ils s'en vont vers le milieu d'août, suivant la *Zoologie britannique*. En France, M. Hébert en a vu dans le mois de novembre : un chasseur m'a assuré en avoir vu l'hiver.

[3] Les chasseurs que j'ai consultés prétendent qu'ils ne nichent pas dans le canton de la Bourgogne que j'habite (l'Auxois), et qu'ils n'y paroissent que dans le temps des vendanges.

tantôt plus au nord. Ils ne se donnent pas la peine de construire un nid ; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que le plus souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit [1]. La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis [2] ; et quoique l'affection des père et mère pour leur géniture se mesure ordinairement par les peines et les soins qu'ils

[1] Telle est l'opinion la plus généralement reçue ; mais je ne dois pas dissimuler que, selon M. Linnæus, ils construisent un nid avec de la terre humectée, de forme orbiculaire, entre des rochers.

M. Salerne dit aussi que M. de Réaumur a vu un nid de crapaud volant où il y avoit trois œufs, etc. ; mais il dit au même endroit que le crapaud volant ne fait point de nid. Il a donc voulu dire que M. de Réaumur avoit vu l'endroit où une femelle de cette espèce avoit pondu ses œufs.

[2] Ils sont oblongs, blanchâtres et tachetés de brun, dit M. Salerne ; marbrés de brun et de pourpre sur un fond blanc, dit le comte de Ginanni dans l'Ornithologie italienne : celui-ci ajoute que la coque en est extrêmement mince.

se sont donnés pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs : on m'assure au contraire que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est apperçue qu'ils étoient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes, et les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne. En général, ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette. Quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût. Mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre : ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; on les voit de temps à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur

proie, puis se relever tout aussi brusquement. Ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres : mais il est très-rare qu'on puisse, dans cette circonstance, les approcher à la portée du fusil ; lorsqu'on s'avance, ils disparoissent fort promptement et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air, entrant et sortant continuellement, éprouve une collision contre les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filer. Ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différens degrés de vîtesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri

ait passé généralement pour un cri de mauvais augure, comme le disent Belon, Klein, et ceux qui les ont copiés ? ou plutôt ne seroit-ce pas une erreur née d'une autre méprise, qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie ? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés, ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite ; mais il n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant.

Ils se perchent rarement ; et lorsque cela leur arrive, on prétend qu'ils se posent, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher* comme le coq fait la poule, et de là le nom de *chauche-branche*. Souvent, lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différens, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit, pour faire connoître ses principales habitudes, de rendre raison de ses noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très-solitaires : la plupart du temps on les trouve seuls, et l'on n'en

voit guère plus de deux ensemble ; encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avoit le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage ; car il a tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures et les pennes de la queue et des ailes ; tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des ailes et leur extrémité : mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdroit dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle seroit plus minutieusement complète ; un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent

l'engoulevent. Il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières pennes de l'aile et au bout des deux ou trois pennes les plus extérieures de la queue, mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus *; la tête grosse; les yeux très-saillans; l'ouverture des oreilles considérable; celle du gosier dix fois plus grande que celle du bec; le bec petit, plat, un peu crochu; la langue courte, pointue, non divisée par le bout; les narines rondes, leur bord saillant sur le bec; le crâne transparent; l'ongle du doigt du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron; enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange. On prétend que la chair

* Willughby a observé un individu en qui ces taches étoient d'un jaune pâle, teintées de noir et peu marquées. J'ai observé la même chose sur deux individus. Ce sont apparemment les femelles. L'un de ces individus étoit plus petit que les autres, et j'ai jugé que c'étoit une jeune femelle.

des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, quatorze lignes; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas; doigt du milieu, neuf lignes; doigt postérieur le plus court de tous, ne devroit point s'appeler postérieur, vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant, et que souvent il y est tourné tout-à-fait; vol, vingt-un pouces et demi; queue, cinq pouces, quarrée, composée de dix pennes seulement; dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A L'ENGOULEVENT.

COMME il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent, et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourroit dire, avec quelque fondement, que l'Amérique est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère, séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers, où elle a fondé une colonie qui sembleroit devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela, on pourroit inférer

que nous aurions dû commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole ; et nous aurions en effet suivi cet ordre, qui, sous ce point de vue, paroît être celui de la Nature, si nous n'eussions été déterminés par des raisons encore plus fortes à suivre un ordre tout différent, et cependant tout aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement ; ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit à nous autres Européens de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque par les espèces européennes, comme étant les plus connues dans les pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumière sur l'histoire des espèces étrangères *, sauf aux naturalistes

* C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde. Mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se tro[...] pas moins vrai : il sera toujours vrai de dire

américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la Nature (et plût au ciel qu'ils en fissent une !) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevents, c'est un bec applati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture, plus large que la tête, disent certains auteurs ; de gros yeux saillans, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec. Il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée ; un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien mar-

les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement ; que par conséquent la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique qu'avec celles d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race américaine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique.

qué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevent de tout autre oiseau. Ils ont, outre cela, les ailes et la queue longues, celle-ci rarement et très-peu fourchue, composée de dix pennes seulement; les pieds courts et le plus souvent pattus; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation; le doigt postérieur mobile et se tournant quelquefois en avant; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur; la langue pointue et non divisée par le bout; les narines tubulées, c'est-à-dire que leurs rebords saillans forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très-fine: il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue foible, et le sens de l'odorat presque nul; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports que lui fait ce sens unique, et de le

disposer de la manière la plus avantageuse ; ce qui ne peut manquer, à la longue, de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins, et en même temps d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération, appartiennent sans exception à chaque espèce : quelques unes n'ont point de moustaches ; d'autres ont plus de dix pennes à la queue ; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé ; quelques unes l'ont dentelé, non sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur ; d'autres n'ont point les narines tubulées ; dans d'autres enfin, le doigt postérieur ne paroît avoir aucune disposition à se tourner en avant. Mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour ; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevents de celui des hirondelles : de là l'habitude

qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever : de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls ; car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés, tristes, inquiets, défians, et par conséquent sauvages : de là la différence du cri ; car on sait combien, dans les animaux, le cri est modifié par les affections intérieures : de là encore, selon moi, l'habitude de ne point faire de nid ; car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les metre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. Nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevents, puisque sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils puissent exercer avec avantage la faculté de voir : or ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel

se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger. Ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vîtesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience, et sur-tout à force de temps : il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid. Par la même raison, les oiseaux de nuit, qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui, pour la plupart, n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nids que les engoulevents, et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les hiboux, le grand duc est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair

en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances[1]. La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbe, et dépose ainsi ses œufs, point tout-à-fait à crud, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles[2]; enfin le moyen duc, l'effraie, la hulotte et la grande chevêche, qui, de toutes les espèces nocturnes, peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous semblables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers[3] qu'ils trouvent tout faits; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui, par le vice d'une trop grande sensibilité, ou, si l'on veut, d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués, aveuglés par la lumière du jour, au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode

[1] Voyez tome II de l'*Histoire naturelle des oiseaux.*

[2] Voyez aux articles des oiseaux cités.

[3] *Ibidem.*

perfection, c'est que les engoulevents, ainsi que les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage, et sont même privés de ces reflets riches et changeans qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles; du blanc et du noir, du gris qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux, font toute leur parure, et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne : c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs. Nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge qui faisoit l'ornement de leur plumage, lorsqu'à chaque aurore elles pouvoient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber, pour ainsi dire, de ses brillantes influences. Ce n'est point dans la froide Norvége, ni dans la ténébreuse Lapponie, que l'on trouve les oiseaux de paradis, les cotingas, les flamands, les

perroquets, les colibris, les paons; ce n'est pas même dans ces climats disgraciés que se forment les rubis, le saphir, la topaze; enfin les fleurs qui croissent comme malgré elles, et végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printemps répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs: mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont par conséquent nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit, qui ne paroissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci

ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevents ; et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déja fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes n'éprouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes. Enfin les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposés à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et quelques unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent que l'on chercheroit vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes *, on trouvera que, toutes

* Voyez ci-devant tome Ier des Oiseaux. Le plumage du martin-pêcheur est beaucoup plus brillant

choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui, dans les différens états, auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent, verront sans beaucoup de surprise combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques degrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe, peuvent entraîner de différences considérables, et dans les habitudes naturelles d'un animal, et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

I.

L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE.

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevents à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le

entre les tropiques que dans la zone tempérée, dit M. Forster.

passage du nord pour venir établir une colonie dans l'ancien continent. Je le juge ainsi, parce que cette espèce habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe étoit facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre, et pour la taille, et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc, et une tache de même couleur sur le bord de l'aile. Son principal trait de dissemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long. Mais une si grande différence de climat n'auroit-elle pas pu produire des différences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau ?

Voici ce que Catesby nous apprend de ses habitudes naturelles : il se montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le temps est couvert ; et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui

est commun avec plusieurs autres oiseaux; il poursuit, la gueule béante, les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement; enfin il pond à terre des œufs semblables à ceux de vanneau. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires; tarse, huit lignes; ongle du milieu dentelé à l'intérieur; les trois doigts antérieurs liés par une membrane qui ne passe pas la première articulation; queue, quatre pouces, dépasse les ailes de seize lignes.

II.

LE WHIP-POUR-WILL.

Je conserve le nom que les Virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui ont donné d'après son cri, et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, sur-tout dans la partie occidentale, et dans les endroits montagneux : c'estlà qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil, et continuent jusqu'au point du jour. Ils descendent rarement sur les côtes ; plus rarement encore ils paroissent pendant le jour. Leur ponte est de deux œufs d'un verd obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres ; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre. Lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les ames de leurs ancêtres, massacrés au-

trefois par les Anglois, ont passé dans le corps de ces oiseaux; et pour preuve, ils ajoutent qu'avant cette époque on ne les avoit jamais vus dans le pays. Mais cela prouve seulement que de nouveaux habitans apportent de nouvelles cultures, et que de nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et de tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les pennes de la queue, et même les pennes moyennes des ailes, d'un brun foncé, rayé transversalement de brun plus clair, et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes, de même, semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes pennes des ailes, noires; les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur; et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout, le tour des yeux, d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec,

passe au-dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou; la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles; tout le reste de la partie inférieure, blanc teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre; le bec noir, et les pieds couleur de chair. Cet engoulevent est d'un tiers plus petit que le nôtre, et a les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires; tarse, cinq lignes; l'ongle du doigt du milieu, dentelé sur son bord intérieur; queue, trois pouces un quart, ne dépasse point les ailes.

III.

LE GUIRA-QUEREA.

Quoique M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane et celui décrit par Marcgrave, je

me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat. J'en dirai les raisons en parlant du guira de Marcgrave. Celui de M. Sloane avoit la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, variés de blanchâtre; les pennes de la queue et des ailes, variées de brun foncé et de blanc; la mâchoire inférieure presque sans plumes; la tête, au contraire, en étoit chargée; les yeux saillans hors de l'orbite d'environ trois lignes; la pupille bleuâtre, et l'iris orangé.

Cet oiseau se trouve au Bresil; c'est un habitant des bois, qui vit d'insectes, et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces; bec, deux pouces, de forme triangulaire; sa base, trois pouces; le supérieur un peu crochu, bordé de longues moustaches; narines, dans une rainure assez considérable; gosier à large ouverture; tarse, trois lignes *; vol, trente pouces; queue,

* S'il n'y a point ici de faute d'impression, ce

huit pouces ; langue petite et triangulaire ; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi digérées ; foie rouge, divisé en deux lobes, l'un à droite, l'autre à gauche ; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Marcgrave avoit deux caractères très-apparens qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane, et qui cependant n'auroient pu échapper à un tel observateur ; je veux dire un collier couleur d'or, et les deux pennes intermédiaires de la queue beaucoup plus longues que les latérales. D'ailleurs il est plus petit, car Marcgrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette ; et il est difficile de supposer à une alouette ou à tout autre oiseau de cette taille une envergure de trente pouces, comme l'avoit le guira de M. Sloane. Tout cela, joint à quelques autres différences de plumage,

guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts, relativement à la longueur de ses ailes, et il mériteroit le nom d'*apode* par excellence.

m'autorise à regarder celui de Marcgrave comme une variété de climat. Il avoit la tête large, comprimée, assez grosse ; les yeux grands ; un petit bec à large ouverture ; le corps arrondi ; le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre ; un collier de couleur d'or teinté de brun ; les bords du bec près de la base, hérissés de longues moustaches noires ; les doigts antérieurs liés par une membrane courte ; l'ongle de celui du milieu dentelé ; les ailes de six pouces ; la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires qui excèdent les latérales.

IV.

L'IBIJAU.

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevents : tête large et comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts, ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc. Mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa

queue de temps en temps. Il a la tête et tout le dessus du corps noirâtres, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques unes teintées de jaune; le dessous du corps, blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle; il a la langue très-petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces, ne dépasse point les ailes.

Variétés de l'ibijau.

I. Le *petit engoulevent tacheté de Cayenne* *. Il a beaucoup de rapports avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par ses autres proportions, et par son plumage noirâtre, tacheté d'une couleur plus claire : mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plu-

* Voyez les planches enluminées, n° 734, où cet oiseau est représenté sous le nom de *petit crapaud-volant tacheté de Cayenne*, d'après un individu qui se trouve dans le cabinet de M. Mauduit.

mage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc, dont Marcgrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété ; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces ; bec, quinze lignes, noir, garni de petites moustaches ; queue, deux pouces et demi.

II. Le *grand ibijau*. Ce n'est en effet qu'une variété en grandeur, et la différence est considérable à cet égard. Celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande, qu'on y mettroit le poing : du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Marcgrave ne dit pas qu'il ait l'habitude d'épanouir sa queue comme le petit ibijau ; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourroit se le persuader d'après la figure. Mais on sait combien les figures données par Marcgrave sont peu exactes, et com-

bien il est plus sûr de s'en rapporter au texte : or le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille ; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce semble, conclure avec toute probabilité, que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne *, soit à cause de sa grande taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes et la queue. Le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps, sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs : mais la teinte générale de la poitrine est plus brune, et forme une espèce de ceinture. M. de Sonini en a vu un dont le plumage étoit plus rembruni ; on l'avoit trouvé dans le creux d'un très-gros arbre : c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent ; mais il

* Voyez les planches enluminées, n° 325, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grand crapaud-volant de Cayenne*.

préfère les arbres qui sont à portée des eaux. Il est à-la-fois le plus grand des oiseaux de ce genre connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt-un pouces; bec, trois pouces de long et autant de large; le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe, l'inférieur s'emboîte entre deux échancrures, et il a ses bords renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du bec qui reviennent en avant; tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts; ongles crochus, creusés par-dessous en gouttière, cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale; l'ongle du doigt du milieu non dentelé; ce doigt est fort grand, et paroît plus large qu'il n'est en effet, à cause d'un rebord membraneux qu'il a de chaque côté; queue, neuf pouces, un peu étagée; les ailes la dépassent de quelques lignes.

V.

L'ENGOULEVENT A LUNETTES, OU LE HALEUR.

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes : de là son nom d'*engoulevent à lunettes*. Quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les autres, et ressemble, par la conformation des parties intérieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie ; car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guiane. Son plumage est varié de gris, de noir et de feuille-morte ; mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes : il a le bec noir, les pieds bruns, et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces ; bec petit à grande ouverture, le

supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces : sur quoi il faut remarquer, 1°. que ces mesures ont été prises avec le pied anglois, un peu plus court que le nôtre; 2°. que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que, selon toute apparence, il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3°. que dans cette hypothèse, qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau, fixée à sept pouces par M. Sloane, semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilieroit les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures gros-

sies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très-petit oiseau.

VI.

L'ENGOULEVENT VARIÉ DE CAYENNE*.

Tous les oiseaux de ce genre sont variés; mais celui-ci l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins et autres endroits découverts : lorsqu'il est à terre, il fait entendre un cri foible, toujours accompagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du rapport avec celui du crapaud; et si l'engoulevent d'Europe en avoit un semblable, on auroit été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud-volant*. Celui de Cayenne,

* Voyez les planches enluminées, n° 760, où cet oiseau est représenté sous le nom de *crapaud-volant de Cayenne*.

dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien : il est peu farouche, et ne part que lorsqu'on est fort près ; encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux ; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement ; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux ; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou ; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux ; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques taches blanches ; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir ; les petites et moyennes couvertures des ailes, variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir sur les moyennes ; les grandes terminées de blanc, d'où il résulte une bande transversale de cette couleur ; les pennes des ailes noires ; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur lon

deux ou trois mois avant les pluies. On sait que la saison des pluies, qui commence à la Guiane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi ; bec, sept lignes ; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales ; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

VIII.

L'ENGOULEVENT GRIS.

J'AI vu dans le cabinet de M. Mauduit un engoulevent de Cayenne, beaucoup plus gros que le précédent ; il avoit plus de gris dans son plumage, étoit proportionné un peu différemment, et n'avoit pas les pennes de la queue pointues. Quant au détail des couleurs, il différoit de l'espèce précédente, en ce qu'il avoit les pennes des ailes moins noires, rayées transversalement de gris clair ; celles de

la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres ; le bec brun dessus, et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces ; bec, vingt lignes ; queue, cinq pouces un quart ; dépassoit un peu les ailes.

IX.

LE MONTVOYAU DE LA GUIANE *.

MONTVOYAU est le cri de cet engoulevent, qui en prononce distinctement les trois syllabes, et les répète assez souvent le soir dans les buissons : on ne doit pas être surpris que ce mot soit devenu son nom. Il se rapproche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières pennes de l'aile, dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se prolonge en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'es-

* Voyez les planches enluminées, n° 733.

pèce européenne, s'étend jusque sous la gorge. Il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage, qui est varié presque par-tout de ces deux couleurs : mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties, par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les pennes moyennes des ailes, par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou, par bandes obliques sur le haut du dos, enfin par taches irrégulières sur le reste du dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse nud; ongle du milieu dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

X.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE *.

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage ; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement. Ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières, sur la tête et le dessus du corps : il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes ; encore un peu plus large sur les couvertures supérieures et sur le bord intérieur de l'aile près de l'extrémité ; enfin la plus large de toutes sur les pennes de la queue. Quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous. En général, le noirâtre domine sur le haut du ventre, le roux sur le bas-ventre, et plus encore sur les couvertures inférieures de la queue. La partie moyenne

* Voyez les planches enluminées, n° 735, où cet oiseau est représenté sous le nom de *crapaud-volant*, ou *tette-chèvre de Cayenne*.

des grandes pennes des ailes offre un compartiment de petits quarrés alternativement roux et noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier ; l'iris est jaune ; le bec brun clair, et les pieds couleur de chair.

Longueur totale, dix pouces et demi ; bec, vingt-une lignes ; queue, quatre pouces deux tiers ; dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduit un engoulevent de la Louisiane, de la même taille que celui-ci, et lui ressemblant beaucoup ; seulement les raies transversales étoient plus espacées sur le cou, et le roux y devenoit plus clair, ce qui formoit une sorte de collier ; le reste du dessous du corps étoit rayé comme dans le précédent ; le bec étoit noir à la pointe, et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces ; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très-roides, revenant en avant ; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

Fin du tome douzième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.